

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 31 octobre 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°499 ■

Chronique Eco

**Les BRICS+ :
une attraction
et de nouveaux
défis**

P 16

SELON LES PRÉVISIONS DE LA BANQUE MONDIALE

Le prix moyen du Brent à 73 USD en 2025

La Banque mondiale (BM) prévoit un baril de Brent à 73 dollars en 2025, si les conflits géopolitiques dans le monde ne s'intensifient pas, a indiqué cette institution financière dans son dernier rapport publié hier mercredi. Intitulé : « Perspectives des marchés des matières premières », la BM a indiqué que le baril du Brent terminera l'année 2024 avec un prix moyen de 80 dollars, en baisse de 3,2% par rapport à 2023, avant d'atteindre 73 dollars l'année prochaine, puis 72 dollars en 2026. P 3



LES MINISTÈRES
DE L'AGRICULTURE
ET DU COMMERCE AGISSENT

**Des mesures
pour la disponibilité
des produits à des prix
raisonnables**

Alors que nous ne sommes pas très loin du mois de Ramadhan, le ministre l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et les services de sécurité, assurent que des dispositions ont été prises pour assurer la fluidité et la disponibilité des produits agricoles à des prix sensés et raisonnables. Et ceci, est d'autant plus vrai, car l'Etat subventionne ce secteur, mais que celui-ci reste un tant soit peu sous l'emprise de certains spéculateurs.

P 2

DÉCLENCHEMENT DE LA
GUERRE DE LIBÉRATION

**Un programme
riche pour
commémorer
le 70^e anniversaire**



نوفمبر المجيد.. وفاء وتجديد

Le ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits, a tracé un programme riche et diversifié à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération sous le thème "Glorieux Novembre, fidélité et renouveau".

P 5

COOPÉRATION
**L'Algérie
et Oman signent une
déclaration commune**

La visite d'Etat de trois jours effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, à l'invitation de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, a été sanctionnée par un communiqué commun dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de poursuivre la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des intérêts des deux pays et peuples frères.

P 5

INDICE BRUT DES PRIX
À LA CONSOMMATION

**L'inflation poursuit
sa baisse, à 5,2%** P 2

FORUM ALGÉRO-TCHÈQUE-POLONAIS
SUR L'INVESTISSEMENT

**Des opportunités
concrètes pour les
entreprises algériennes** P 5

PROJET AGRICOLE
DE BF EL DJAZAIR SPA À TIMIMOUN
**Ambition de couvrir 6 %
des besoins de l'Algérie
en céréales** P 5

MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES DE DÉVELOPPEMENT
Réunion de la commission intersectorielle

Le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk a présidé une réunion de la commission intersectorielle pour le suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement, laquelle s'emploie à la consécration de l'équilibre du développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique mercredi un communiqué du ministère. "La commission, qui comprend tous les secteurs concernés avec la participation des walis de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf, a été installée en application des instructions du Premier ministre portant impératif de mettre en place un mécanisme interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement, données lors de la réunion du Gouvernement en date du 9 octobre courant", note la même source. Par ailleurs, la commission constituera "un espace de coordination continue en ce qui concerne la mise en œuvre des projets prévus par ces programmes, outre l'examen des entraves et des problèmes auxquels sont confrontées certaines opérations, en vue de leur réalisation dans les délais impartis". A noter que lesdits programmes "ont bénéficié d'une enveloppe financière importante de plus de 400 milliards de DA", conclut la même source.

R.E.

LES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE AGISSENT

Des mesures pour la disponibilité des produits à des prix raisonnables

Alors que nous ne sommes pas très loin du mois de Ramadhan, le ministre l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et les services de sécurité, assurent que des dispositions ont été prises pour assurer la fluidité et la disponibilité des produits agricoles à des prix sensés et raisonnables. Et ceci, est d'autant plus vrai, car l'Etat subventionne ce secteur, mais que celui-ci reste un tant soit peu sous l'emprise de certains spéculateurs.

Par Réda Hadi

Cherfa, a déclaré lors d'une visite de travail dans la wilaya de Tiaret: «nous sommes en phase d'élaboration d'un cahier de charges devant permettre à l'investisseur de travailler en toute quiétude pour garantir, en contrepartie, l'accès du consommateur aux produits agricoles à des prix raisonnables».

Certes si l'Etat soutien les investisseurs dans le secteur agricole, notamment pour ce qui concerne l'accès au foncier, le forage de puits, le raccordement de leurs exploitations au réseau d'électricité et l'acquisition de semences et autres, il reste tributaire d'un cahier de charge et en cela Cherfa fait observer que «le consommateur ne bénéficie pas de la manière souhaitée des mesures incitatives accordées aux agriculteurs, à cause de certains intermédiaires (mandataires) qui s'adonnent à la spéculation, d'où l'impératif de mettre fin aux agissements des spéculateurs jusqu'à ce que le produit arrive au consommateur à un prix abordable».

Or ces mesures soulignent certains, concerneront principalement le suivi du circuit de distribution. Par ailleurs Cherfa a précisé que dans ce contexte, pour assurer la disponibilité des produits à des prix raisonnables, les intermédiaires seront supprimés au maximum, et des espaces seront ouverts à titres gracieux, aux agriculteurs au niveau des marchés de gros afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits directement au



consommateur, soulignant, dans ce même ordre d'idées, que les professionnels de certaines filières, notamment ceux spécialisés dans l'arboriculture fruitière et l'oignon pourront bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'engrais.

Lors de cette visite de travail dans la wilaya de Tiaret, Cherfa a inauguré un complexe de réfrigération relevant d'un grand pôle agricole réalisé dans la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, à l'initiative d'un opérateur privé. Cet investissement revêt une importance particulière car peu coutumier. Aussi, le ministre de l'agriculture tout en valorisant cet investissement prometteur, a appelé à offrir

des espaces pour le stockage des viandes rouges et blanches et divers produits agricoles, rassurant de sa disposition à accompagner et à soutenir ce genre d'investissement stratégique contribuant à la régulation des prix. Cherfa a annoncé que les promoteurs de ce type d'investissement qui signeront des contrats de partenariat avec son département ministériel bénéficieront de primes proportionnelles aux volumes stockés, avec la garantie à l'investisseur du libre choix des produits. A signaler que d'importantes quantités de produits agricoles, à l'instar de l'oignon et de la pomme de terre, sont orientées vers les wilayas du Nord du pays pour stockage.

INDICE BRUT DES PRIX À LA CONSOMMATION

L'inflation poursuit sa baisse, à 5,2%

Par Selma R.

L'rythme d'inflation poursuit sa baisse. En effet, après avoir atteint un taux de plus de 9% en 2022 et 2023, l'inflation a commencé à décélérer, depuis le début de l'année, pour s'établir à 6,8% en mai, 6,4% en juin, 6,1% en juillet et 5,7% en Août avant de chuter à 5,2% en septembre dernier. «Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de septembre 2024, une baisse de 0,3% par rapport au mois précédent. Au mois de septembre 2024 et par rapport au même mois de l'année 2023, la variation des prix à la consommation

est de +3,8%. Le rythme d'inflation annuel (octobre 2023 à septembre 2024 / octobre 2022 à septembre 2023) est de +5,2%», indique l'ONS dans sa dernière note sur l'indice brut des prix à la consommation. Selon l'ONS, l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une relative stabilité de +0,1% en septembre 2024 par rapport au mois précédent. Un taux qui reste bien en deçà de celui relevé au même mois de l'année précédente (+0,7% en septembre 2023 par rapport à août 2023). De moindre ampleur que celle observée au mois précédent (+1,0%), cette tendance (+0,1%) s'explique essentiellement par un léger accroissement qu'inscrivent les prix des

biens alimentaires dont le taux est proche de +0,1%. En effet, les prix des produits agricoles frais se distinguent par une relative stagnation, résultante des hausses et des baisses enregistrées dans cette catégorie de produits. Les prix des légumes et des fruits inscrivent des augmentations de 2,2% et 9,2%, respectivement, à l'inverse de ceux de la viande de poulet et du poisson qui baissent respectivement de 1,7% et de 17,9%. Les prix des produits alimentaires industriels enregistrent une hausse modérée de 0,1%. En septembre 2024 et par rapport à septembre 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre une augmentation de 3,4%. Les prix des produits agricoles

frais inscrivent une variation de +4,0% avec un accroissement notable de 13,2% pour la viande et abats de mouton. Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels se définissent par un taux de +2,6%, avec une variation sensible de +38,0% pour le sous groupe café, thé infusion. 2.2. Produits manufacturés non alimentaires et services En septembre 2024 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés affichent une hausse modérée de 0,2%, quant aux prix des services, restent stables. En septembre 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +5,2%, celle des services est de +1,8%.

Quotidien économique

Les Enjeux EcoEdité par la
SARLLes enjeux Eco
Tel: 06 98165554Gérant
Belmihoub
AbdelazizDirecteur de
publication
Radji ZahirSiège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.comccb : BDL 005
001700000003889 09Impression
Centre : SIADistribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SELON LES PRÉVISIONS DE LA BANQUE MONDIALE

Le prix moyen du Brent à 73 USD en 2025

La Banque mondiale (BM) prévoit un baril de Brent à 73 dollars en 2025, si les conflits géopolitiques dans le monde ne s'intensifient pas, a indiqué cette institution financière dans son dernier rapport publié hier mercredi. Intitulé : « Perspectives des marchés des matières premières », la BM a indiqué que le baril du Brent terminera l'année 2024 avec un prix moyen de 80 dollars, en baisse de 3,2% par rapport à 2023, avant d'atteindre 73 dollars l'année prochaine, puis 72 dollars en 2026.

Par Sirine R.

Il est à noter que l'Algérie a élaboré son projet de loi de finances (PLF) 2025 sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 dollars sur toutes la période 2025-2027. Par ailleurs, la BM explique cette baisse par une offre mondiale abondante qui dépassera la demande de 1,2 million de barils par jour en moyenne durant l'année prochaine, en raison notamment de « l'actuelle stagnation de la demande chinoise, due au ralentissement de la production industrielle », alors que certains pays non-membre de l'alliance Opep+ prévoient d'accroître leurs productions. L'institution de Bretton Woods a établi ses prévisions sur la base d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient. Mais en cas de persistance des conflits, l'offre devrait se réduire, provoquant une forte augmentation du prix du Brent, qui pourrait attein-

dre un pic de 92 dollars le baril, bien que « cette hausse serait de courte durée ».

Hausse des prix du gaz de 6,5%

D'autre part, les prix moyens du gaz naturel sur le marché spot européen passeront de 10,8 USD/mmbtu en 2024 à 11,5 dollars en 2025 (+6,5 %) avant de retomber à 10,5 dollars l'année suivante, selon la même source. Les prix sur le marché spot américain devraient passer de 2,2 à 3,4 et 3,7 USD/mmbtu au cours des trois mêmes années respectivement, tandis que les prix sur le marché spot japonais augmenteront de 13,0 à 13,5 USD avant de redescendre à 12,5 USD. Globalement, le rapport s'attend à ce que les prix des matières premières enregistrent leur niveau le plus bas en cinq ans en 2025, même s'ils resteront généralement supérieurs de 30 % à ceux des cinq années précédant la pandémie de Covid-19. Le même rapport prévoit une chute des prix des matières premières de près de 10 % entre 2024 et 2026.

Les prix des denrées alimentaires devraient de leur côté baisser de 9 % cette année et de 4 % supplémentaires en 2025 avant de se stabiliser. Dans ce contexte, le rapport prévoit que le prix du café Robusta baissera l'année prochaine, atteignant 4,2 dollars le kilogramme, puis 3,9 dollars en 2026, après une augmentation significative de 71 % en 2024, à 4,5 dollars le kilogramme. Quant au café Arabica, il chutera à 5 dollars en 2025 et à 4,8 dollars en 2026, après avoir enregistré une hausse de 20 % en 2024, avec un prix moyen de 5,54 dollars le kilogramme.

Baisse des prix des denrées alimentaires de 9%

Les prix du riz connaîtront une baisse significative, passant de 598 dollars la tonne à la fin de 2024, à 530 dollars en 2025 et à 518 dollars l'année suivante, tandis que le prix de l'orge diminuera pour atteindre 185 dollars la tonne en 2025 et 184 dollars l'année suivante, et devrait terminer l'année

2024 à 186 dollars la tonne. Quant au blé, les prix baisseront à 265 dollars la tonne en 2025 et se stabiliseront à 268 dollars l'année suivante, contre 270 dollars cette année, tandis que le maïs passera de 187 dollars la tonne à la fin de 2024 à 185 et 188 dollars les deux années suivantes respectivement. Toutefois, certains prix d'aliments devront connaître une hausse, selon la BM, à l'instar de la viande du bœuf, qui passera de 5,70 dollars le kilogramme à la fin de cette année à 5,90 dollars et 5,91 dollars au cours des deux prochaines années, respectivement, et celui du sucre, qui passera de 0,45 dollars le kilogramme en 2024 à 0,46 dollars au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, les prix de l'or maintiendront leur niveau élevé, selon la BM, à 2325 dollars l'once en 2025, et 2250 dollars l'once l'année suivante. Il devrait finir l'année 2024 à 2350 dollars l'once. De son côté, les prix de l'argent augmenteront au cours des deux prochaines années, passant de 28 dollars l'once cette année à 30 et 31 dollars en 2025 et 2026, respectivement.

COOPÉRATION

L'Algérie et Oman signent une déclaration commune

Synthèse R E.

La visite d'Etat de trois jours effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, à l'invitation de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, a été sanctionnée par un communiqué commun dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de poursuivre la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des intérêts des deux pays et peuples frères. Selon le document, cette visite intervient dans le cadre des efforts des deux pays pour le renforcement de leur relation et de la coopération multidimensionnelle. « Les deux dirigeants ont eu des entretiens dominés par un esprit de fraternité, de compréhension et un vif

intérêt pour développer la coopération bilatérale dans divers domaines, d'une manière qui sert les intérêts communs des deux pays et des deux peuples frères, et reflète les relations fraternelles historiques profondément enracinées et les liens qui les unissent, exprimant leur satisfaction quant aux mesures prises pour faire progresser les relations entre les deux pays vers des horizons plus larges et des domaines plus larges et plus complets. Y compris les résultats de la huitième session du Comité mixte omanais-algérien, qui s'est tenue en Algérie en juin 2024, et du symposium des hommes d'affaires qui l'a accompagné, qui a discuté des opportunités d'investissement et commerciales vastes et prometteuses dans les deux pays. Les deux dirigeants ont

affirmé leur soutien à ces résultats et ont ordonné à toutes les parties et secteurs d'intensifier la communication et les visites d'échange afin de suivre et de mettre en œuvre toutes les initiatives et programmes conjoints », explique le communiqué. A cette occasion, les deux dirigeants ont salué l'initiative pour la création d'un fonds d'investissement commun qui vise à établir des partenariats et à réaliser les projets dans le domaine des énergies renouvelables, la pétrochimie, l'agriculture saharienne, la technologie, le tourisme en plus d'autres secteurs. « Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer les opportunités de communication et de partenariat au niveau du secteur privé, de promouvoir les échanges commerciaux et industriels et de tirer profit

des marchés des deux pays et de leur position dans la promotion des exportations nationales et de leur accès aux marchés régionaux et mondiaux. Les deux parties ont également salué la signature de 8 mémorandums d'entente à l'occasion de cette visite » ajoute la même source. Par ailleurs et concernant les consultations politiques entre les deux pays à propos des questions régionales et internationales actuelles, les deux parties ont souligné la nécessité de mettre fin immédiatement à l'agression israélienne contre les territoires palestiniens, le Liban, la Syrie et l'Iran, ainsi que le droit des frères palestiniens à mettre fin à l'occupation illégale et établir un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base de la solution à deux États et de son adhésion

à l'ONU. « La partie omanaise a exprimé son appréciation pour les efforts l'Algérie, en tant que membre arabe du Conseil de sécurité, pour soutenir les causes arabes et justes et pour le rôle important et constructif qu'elle joue à cet égard. La partie algérienne a également salué le rôle important et central joué par le Sultanat d'Oman dans les efforts pacifiques visant à réduire les tensions et à faire progresser la compréhension et la coopération positive entre les pays de la région et du monde » lit-on dans le document. Le président Tebboune a adressé à cette occasion une invitation officielle au Sultan Haitham ben Tariq pour effectuer une visite en Algérie.

DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Un programme riche pour commémorer le 70^e anniversaire

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits, a tracé un programme riche et diversifié à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération sous le thème "Glorieux Novembre, fidélité et renouveau". Le programme porte le message du lien étroit entre les valeurs de fidélité aux sacrifices des Chouhada et le respect du devoir de Mémoire qui incombe aux hommes d'honneur et aux vaillants enfants d'Algérie, engagés pour l'édification du pays et son développement durable". Les festivités commémorant cet anniversaire cher à tous les Algériens visent à permettre aux générations montantes de s'imprégner des valeurs et hauts faits de leurs glorieux aïeux, pour perpétuer l'esprit de Novembre. Le programme des festivités prévoit entre autres, des œuvres audiovisuelles historiques, à travers le lancement d'un

concours national au profit des entreprises spécialisées pour la présentation de leurs productions historiques. Le ministère avait annoncé le lancement du projet de réalisation du grand film cinématographique sur la bataille "d'Imzi", témoin de la barbarie du colonialisme français dans la région d'Ain Sefra, au Sud de la wilaya de Naâma. Concernant la numérisation et l'utilisation des technologies modernes en matière de préservation de la mémoire et pour la transmission du message historique, le secteur prépare le lancement d'un portail électronique pour les sites historiques et un autre pour les témoignages vivants, outre la réalisation d'expositions virtuelles avec des techniques modernes. S'agissant des activités artistiques historiques et en sus du spectacle épique "Qiblat el-ahrar" et trois présentations de la pièce théâtrale "Afin que nul n'oublie",

un grand spectacle intitulé "Rouh El Djazair" sera présenté lors de la cérémonie officielle du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, dans le cadre de la série de spectacles artistiques et historiques à travers lesquels le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit tend à consacrer les valeurs de la Révolution de Novembre. A cette occasion, des activités scientifiques et académiques ont été programmées, dont des rencontres nationales et internationales, des journées d'études et des conférences, en vue de renforcer la conscience historique des générations, et de rendre hommage aux Moudjahidine et Moudjahidate, aux veuves de Chouhada et aux amis de la Révolution algérienne. Le programme de la cérémonie prévoit également des concours sur l'histoire, destinés aux jeunes, en coordination avec les secteurs de

l'Education nationale, et de la Jeunesse et des Sports, outre la réimpression d'œuvres de grands historiens algériens. Dans une déclaration à l'APS, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a souligné que le succès des différentes manifestations et activités liées à la célébration des hauts faits de la résistance populaire, du mouvement national et de la Révolution du 1er novembre 1954, "a été rendu possible grâce à l'intérêt particulier que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à la Mémoire nationale, ce qui a permis de réaliser les objectifs tracés", et incité le ministère à "poursuivre la dynamique de travail pour une meilleure organisation des différentes festivités, en particulier celles liées à la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération dans ses dimensions historique et humaine".

PÉTROLE

Le Brent en hausse à près de 72 dollars

Les cours du pétrole ont connu une hausse, mercredi, portés par une légère baisse des réserves commerciales de brut américain. Vers 11h20, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 0,96% à 71,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagne 1,03%, à 67,90 dollars. Les prix du pétrole augmentent à cause de données montrant un recul plus important que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis, indiquent des analystes du marché. Mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur pétrolier, a annoncé une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 600.000 barils aux Etats-Unis la semaine dernière, et une diminution de près de 300.000 barils pour l'essence, ce qui tire les prix à la hausse. Les données de l'API sont toutefois réputées moins fiables que celles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui publie plus tard mercredi ses statistiques hebdomadaires sur l'état des stocks américains. Par ailleurs, les attaques israéliennes de samedi sur l'Iran, qui ont épargné les infrastructures énergétiques du pays, ont certes fait plonger les cours en début de semaine mais le marché continue de soupeser les développements au Proche-Orient.

MÉTAUX PRÉCIEUX
L'or poursuit son ascension, franchissant des sommets historiques

L'or poursuit sa tendance haussière, atteignant un niveau record mercredi matin tandis que les investisseurs attendent une série de données économiques américaines qui pourraient faire la lumière sur la trajectoire des taux d'intérêt de la réserve fédérale. L'or au comptant était en hausse de 0,1% à 2.778,27 l'once. Le lingot a atteint un sommet historique de 2.778,79, marquant une importante hausse sur le marché. Les contrats à terme sur l'or américain ont augmenté de 0,4 % à 2.790,60 dollars. Le lingot prospère dans un environnement de taux d'intérêt bas et est considéré comme une couverture contre l'incertitude politique et économique. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a gagné 0,2 % à 34,51 dollars l'once, le palladium a augmenté de 0,5 % à 1.050,42 dollars, tandis que le platine a chuté de 0,9 % à 1.211,37 dollars.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	1,82	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 291,00	NC	0,00	0,85	-0,84	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 279,00	NC	0,00	-0,01	-0,41	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,65	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,48	2,03	-	0	0,00

SANTÉ

Ouverture des inscriptions au concours de formation paramédicale

Le ministère de la Santé a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer au concours d'accès à la formation paramédicale, aux postes d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'assistant en fauteuil dentaire de la santé publique, au titre de l'exercice 2024. "En application des orientations du ministre de la Santé, la direction de la formation au ministère de la Santé annonce l'ouverture des inscriptions au concours sur épreuves pour accéder à la formation paramédicale aux



postes d'aide-soignant de la santé publique, d'auxiliaire de puériculture de la santé publique et d'assistant en fauteuil

dentaire de la santé publique au titre de l'exercice 2024, au profit des personnes ayant un niveau 3e année secondaire

(non titulaires de baccalauréat), toutes branches confondues", précise la même source ajoutant que "les inscriptions se font en ligne via la plateforme numérique du ministère de la Santé : <https://formation.sante.gov.dz>. Les inscriptions sont ouvertes du 30 octobre 2024 à 09:00, au 13 novembre 2024 à 20:00. Les candidats admis pourront retirer leurs convocations à partir du 21 novembre 2024 jusqu'au 25 novembre 2024, souligne la même source, notant que la date de l'examen a été fixée au samedi 30 novembre 2024.

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES FERMES AQUACOLES
2e atelier au profit des cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a organisé, du 27 au 29 octobre, un atelier de formation au profit de ses cadres sur le thème de "la gestion environnementale

des fermes aquacoles", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Dans le cadre de la coordination technique avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un atelier de formation a été organisé au profit des cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques durant la période allant du 27 au 29 octobre 2024, sur le thème de "la ges-

tion environnementale des fermes aquacoles", a précisé la même source. L'atelier avait inclus "une formation théorique et une autre pratique sur le prélèvement d'échantillons d'eau et des sédiments dans les fermes aquacoles maritimes, et les méthodes de leur analyse au niveau du Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche, de l'aquaculture et la salubrité des milieux (LNCAPPASM)", lit-on dans le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 29 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 29 Octobre 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
Produits	DA / Kg	معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	89	108	70	البطاطا
	Tomate	132	152	111	الطماطم
	Oignon sec	49	55	43	البصل الجاف
	Ail sec	430	494	366	الثوم الجاف
	Carotte	83	93	73	الجزر
	Navet	101	113	89	لفت
	Poivron	124	139	108	الفلفل الاخضر
	Piment	143	163	123	الفلفل الحار
	Courgette	151	166	135	الكوسة
	Haricot vert	183	202	164	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	118	130	105	الخس
	Pomme locale	346	454	238	التفاح المحلي
	Datte	485	613	358	التمر
	Poire	401	497	305	الاجاص
	Raisin	202	253	151	العنب
	Grenade	137	165	109	الرمان
Produits d'origine animale	Banane	375	390	360	الموز
	Viande bovine locale	1774	1914	1633	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	422	435	408	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
المنتجات ذات الأصل الحيواني	Lait de vache (Litre)	95	100	90	حليب البقر (لتر)

FORUM ALGÉRO-TCHÈQUE-POLONAIS SUR L'INVESTISSEMENT

Des opportunités concrètes pour les entreprises algériennes

Dans le cadre du projet de promotion des investissements européens en Algérie, financé par l'Union Européenne, la République Tchèque organisera une journée consacrée aux débats et aux échanges. Ce sera l'occasion d'explorer les opportunités concrètes, les conditions spécifiques et les moyens de financement disponibles pour les entreprises et les partenariats tchéco-algériens. Le Centre arabo-africain pour le développement et l'investissement annonce l'organisation d'un forum algéro-tchèque-polonais sur l'investissement, qui se tiendra le 20 novembre prochain dans la capitale tchèque, Prague.

Par Mourad A.

Le centre invite les entreprises algériennes à participer à ce forum afin de bénéficier d'un accompagnement économique et d'un transfert technologique, tout en découvrant de près les équipements technologiques européens. Ce forum vise également à renforcer les échanges commerciaux entre les deux parties. « Nous espérons que cet événement sera une occasion précieuse d'élargir les horizons de la coopération et de l'investissement entre l'Algérie, la République Tchèque et la Pologne », indique le communiqué. Pour rappel, un forum algéro-tchèque a eu lieu en juin dernier, pendant la 55e édi-

tion de la foire internationale d'Alger. Il a permis des rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires et une présentation sur le climat des affaires en Algérie. Lors de ce forum, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamni, a encouragé la communauté d'affaires tchèque à investir en Algérie, soulignant un climat des affaires favorable. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les relations économiques entre les deux pays, notamment par des voyages d'affaires et des rencontres entre entrepreneurs. Il a également noté que les échanges commerciaux actuels sont largement en deçà du potentiel, avec des exportations algériennes vers la République Tchèque n'atteignant pas 300 000 dollars

en 2023, face à des importations de 130 millions de dollars. Hamni a évoqué les avantages pour les investisseurs étrangers, tels que l'accès au foncier et des coûts énergétiques compétitifs. De son côté, le vice-président de la chambre de commerce tchèque, RadekJakubsky, a souligné que la République Tchèque représente une porte d'entrée vers le marché européen. L'ambassadeur tchèque a mis en avant les liens historiques et l'importance de la diplomatie économique. Le secrétaire général du ministère tchèque de l'Industrie, Vladimir Mana, a exprimé le souhait de développer la coopération dans des secteurs stratégiques comme l'énergie et l'agriculture.

INVESTISSEMENT

Régularisation de plus de 83 projets à M'sila

Par M. A.

Plus de 83 projets d'investissement, parmi un total de 94, bloqués pendant des années, ont été régularisés à M'sila. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné son accord pour l'octroi de 36 licences d'exploitation exceptionnelles, permettant à sept de ces projets de passer à des licences définitives, ce qui facilitera leur

mise en service. Lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, le ministre a inauguré une nouvelle unité de production de matériaux de construction à Ben Zouh, dans la circonscription administrative de Boussaâda. Cette unité, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits en béton, a une capacité de production de 60 tonnes par jour et s'étend sur cinq hectares, créant ainsi plus de 100 emplois. Cette initiative s'inscrit

dans une volonté plus large de dynamiser le secteur industriel de la région et de répondre aux besoins croissants en matériaux de construction. Au cours de cette visite, Ali Aoun a également reçu un diagnostic approfondi sur l'état du secteur industriel à M'sila, qui abrite 15 416 petites et moyennes entreprises, générant plus de 44 000 postes d'emploi. Ce tissu industriel est composé de six entreprises pu-

bliques et de 169 unités de production privées, offrant des opportunités à près de 9 976 travailleurs. En outre, le ministre a averti les entreprises pharmaceutiques qui avaient obtenu des licences d'investissement mais n'avaient pas encore réalisé leurs projets. Il a signalé que ces licences pourraient être réattribuées à d'autres investisseurs, car la wilaya a un besoin urgent de certaines catégories de médicaments.

CONSTANTINE<NÉANT>

Salon national de la production et de l'exportation du 5 au 7 novembre prochains

Le Salon national de la production et de l'exportation sera ouvert à Constantine du 5 au 7 novembre prochain, a-t-on appris mercredi des organisateurs. L'évènement devant regrouper des producteurs et des exportateurs de l'ensemble des régions du pays constituera un espace d'information et d'échanges à l'effet de promouvoir la production nationale et à mettre en avant les efforts déployés pour encourager les exportations hors hydrocarbures, a souligné M. Mehdi El Achi, responsable de la communication et de l'information du Salon. Organisée sous le slogan "consolidation de la production nationale,

un pont vers l'exportation", la manifestation "regroupera des producteurs nationaux versés dans différents secteurs d'activité comme l'agroalimentaire, l'industrie, le bâtiment, le textile et la production pharmaceutique", a affirmé la même source, précisant que des partenaires de l'université, de plusieurs organismes bancaires et des assurances, des transports, ainsi que les Douanes algériennes prendront part à cet évènement. La manifestation, à caractère commercial, est organisée sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, de concert avec les directions de wilaya de ce secteur dans l'Est du

pays, les chambres de commerce et d'industrie de la même région, et en partenariat avec l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), selon M. El Achi. Prendront part, également, à ce Salon des ambassadeurs de plusieurs pays africains et européens en plus d'entreprises de production de Libye, de Tunisie et de France, a encore fait savoir le même responsable. Le Salon national de la production et de l'exportation, prévu à la salle Ahmed Bey (Zénith), sera ponctué par des workshops de formation encadrés par des spécialistes en la matière, a conclu la même source.

PROJET AGRICOLE DE BF EL DJAZAIR SPA À TIMIMOUN

Ambition de couvrir 6 % des besoins de l'Algérie en céréales

Par M. A.

Le groupe italien Bf mène un projet agricole ambitieux en Algérie, visant à rendre le pays autosuffisant sur le plan alimentaire tout en introduisant une nouvelle culture de production. Ce vaste programme s'inscrit dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique et repose sur l'exploitation de 36 000 hectares dans la wilaya de Timimoun. À travers sa joint-venture Bf El Djazair Spa, le groupe aspire à produire entre 4,6 % et 6,4 % des besoins nationaux en céréales et légumineuses, contribuant ainsi à réduire d'autant les importations alimentaires, a indiqué Federico Vecchioni, PDG de BfSPA. Au cœur de ce projet se trouvent l'optimisation des ressources hydriques et l'intégration de technologies agricoles de pointe. L'irrigation goutte-à-goutte sera utilisée pour minimiser la consommation d'eau tout en promouvant une agriculture durable. Federico Vecchioni, dans ses déclarations à l'agence de presse italienne « ANSA », a souligné l'importance des techniques agricoles ancestrales telles que la foggara, un système traditionnel de canaux souterrains particulièrement adapté aux régions arides d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le projet ne se limite pas à l'amélioration des rendements agricoles, il vise également à renforcer les compétences locales grâce à un programme de transfert de savoir-faire. Le groupe Bf, en partenariat avec le ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural, s'engage à former les équipes locales par le biais de sa filiale "BfEducational". Cela devrait avoir un impact significatif sur l'emploi, avec la création de 6 800 emplois directs et 10 000 indirects. La coopération italo-algérienne, facilitée par l'accord-cadre signé entre les deux gouvernements, est au cœur de ce projet de développement agricole. La transparence reste un principe fondamental, selon Vecchioni, qui insiste sur l'importance de l'intérêt commun et du partenariat entre les deux nations. Ce projet symbolise une nouvelle étape dans les relations bilatérales, combinant expertise technologique, durabilité et inclusion des communautés locales.

FINANCES

Les modalités d'exercice du contrôle budgétaire fixées

Les modalités d'exercice du contrôle budgétaire ont été fixées en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 72, et ce, en application de la loi relative aux règles de comptabilité public et de gestion financière. Selon ce décret, n 24-347, signé le 14 octobre en cours par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le contrôle budgétaire s'exerce sous l'autorité du ministre chargé du budget, par un "contrôleur budgétaire". Le contrôle budgétaire s'applique aux dépenses de budget général de

l'Etat, des comptes spéciaux du Trésor, des budgets des collectivités locales, des budgets des établissements publics à caractère administratif, des budgets des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des budgets des établissements publics de santé, et de personnel et des actes de gestion y afférents des budgets des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Les dispositions du décret s'appliquent également aux dépenses exécutées au titre de la délégation de gestion, de la

mission de maîtrise d'ouvrage déléguée et des fonds de concours, selon le même texte précisant que les budgets de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation ne sont pas soumis à ce décret. Le contrôle budgétaire s'exerce soit au préalable, soit a posteriori, soit selon une procédure de contrôle appropriée. Le contrôle a pour objectifs de "contribuer à la maîtrise de l'exécution des lois de finances, de s'assurer que la programmation budgétaire est réaliste, sincère et prudente, qu'elle

couvre les dépenses obligatoires et inéluctables de l'année considérée et du caractère soutenable de la programmation budgétaire, à chaque niveau de la nomenclature budgétaire, en portant une analyse sur leurs effets sur l'année et les années ultérieures". Il vise aussi à veiller au respect de la programmation budgétaire et à la cohérence des projets d'engagement de dépenses avec la programmation budgétaire d'informer le ministre chargé du budget sur les risques budgétaires, selon le même texte.

KHENCHELA

Raccordement de 98 exploitations agricoles au réseau électrique dans la commune de Bouhmama

Au total, 98 exploitations agricoles de la commune de Bouhmama (Khenchela), ont été raccordées, mardi, au réseau de distribution de l'électricité, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution. Le secrétaire général de la wilaya de Khenchela, Ali Rabah, accompagné des directeurs des services agricoles et de l'énergie, a présidé la cérémonie de mise en service de l'énergie électrique dans la ferme agricole des frères Salhi, située dans la commune de Bouhmama. Le directeur des études de la direction de l'électricité et du gaz, Ayache Chikaoui, a indiqué, lors d'explications techniques quant à ce projet, que le réseau de basse et de moyenne tensions a fait l'objet d'une extension sur un linéaire de plus de 20 km, avec la construction de 18 transformateurs électriques. M. Chikaoui a ajouté que le montant financier alloué par la direction des services agricoles, maître d'ouvrage du projet, pour raccorder les 98 exploitations au réseau électrique, au bout d'un délai de 4 mois a dépassé les 142,75 millions de dinars. A l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, il a également été procédé à la mise en service d'un réseau de distribution du gaz naturel au profit de 507 foyers situés aux lieux-dits Bouzamel et Ouled Meriem, dans la même commune.

TLEMCEN

Raccordement de plus de 110 foyers au réseau de gaz naturel

Quelque 114 foyers ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution du gaz naturel à Tlemcen, en présence des autorités de la wilaya et de la famille révolutionnaire, à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération. Un total de 72 habitations au village de "AbdeldjalilMenaouer" et 42 habitations au village de "Ammouche", dans la commune de Remchi, ont été raccordées au réseau de distribution du gaz naturel, avec la réalisation d'un réseau d'une longueur de 11 kilomètres, selon les explications fournies. D'autre part, il a été procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 50 logements promotionnels aidés (LPA), à l'inauguration d'un groupe scolaire dans la commune de Remchi, à la visite des Moudjahidine Harrane El Hebri et Amboazza Abdelkader, ainsi que la famille du Martyr "Lieutenant Abdelkader" et de la famille du défunt Moudjahid Benbakhti Abdelkader, ainsi qu'au lancement d'une exposition historique itinérante à bord des bus de transport urbain devant le siège de la wilaya. Les autorités de la wilaya ont également inauguré le siège de la sûreté urbaine de la commune de Souani et une salle de sport de la Sûreté nationale, ainsi que la pose de la première pierre pour la construction d'un siège de la sûreté urbaine dans le quartier "Oued Boudjemil" dans la commune de Mansourah.

EL-MENIAÂ

L'ambassadeur de Corée du Sud s'enquiert des opportunités d'investissement dans le secteur agricole

L'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, s'est enquis, mardi à El-Meniaâ, des opportunités d'investissements dans le secteur agricole et de l'aquaculture, a-t-on appris des services de la wilaya.

Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, à l'occasion de cette visite de terrain, les opportunités d'investissement et facilités offertes par l'Etat au profit des opérateurs économiques nationaux et étrangers ont été mises en avant. Présidant les travaux de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a évoqué les potentialités de la wilaya d'El-Meniaâ dans le secteur agricole. La wilaya d'El-Meniaâ présente tous les atouts pour accueillir n'importe quel projet d'investissement dans le secteur agricole, du fait qu'elle soit un pôle agricole par excellence qui recèle d'importantes ressources hydriques et d'immenses étendues de terres fertiles, ce qui lui a permis de réaliser de belles perfor-

mances durant les dernières années, grâce aussi aux facilités accordés par l'Etat, à l'instar du couloir vert consacré aux investisseurs nationaux et étrangers, a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur local des services agricole (DSA), Youcef Mosbah, a fait un exposé sur l'investissement agricole dans la wilaya, notamment en matière des cultures stratégiques ayant obtenus des résultats "encourageants", telles que la céréaliculture, les cultures fourragères, les cultures oléagineuses, l'élevage bovin et ovin. Il a ainsi indiqué que le secteur agricole prévoit la création des pôles agro-industriels à l'horizon 2027, estimant que ces futures installations sont susceptibles de donner un nouvel élan au développement de cultures stratégiques, dont l'intensification de la culture des semences de céréales et de pomme de terre, en plus de l'investis-

sement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, en tirant profit de l'expérience de la Corée du Sud qui a obtenu un "succès considérable" dans ce domaine, a-t-il dit. Le diplomate Coréen s'est montré, à cette occasion, "satisfait" quant aux résultats probants enregistrés au niveau de certaines exploitations agricoles privées qui étaient au programme de sa visite de terrain. M. You Ki-Jun, a achevé sa tournée en visitant une exposition dédiée à la production agricole locale (céréales, dattes, agrumes, poissons d'eau douce et autres). Le wali a, dans une déclaration à l'APS, affirmé que ses services s'engagent à assurer l'accompagnement des porteurs de projets d'investissements, en leur offrant toutes les facilités, et ce en application de la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance et réduire la facture d'importation.

M'SILA

Coup d'envoi des travaux de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique dans la commune de M'Cif

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique a été donné, mardi, dans la commune de M'cif, dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Cet équipement est destiné au renforcement du réseau électrique dans cette commune située à 72 km à l'est de M'Sila, a-t-on fait savoir à cette occasion.

En marge de la cérémonie de lancement des travaux, présidée par les autorités locales, le responsable de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Adel Neggaz, a indiqué que ce projet, doté d'un financement de 298 millions de dinars, s'étendra sur un réseau de 81 km. M. Neggaz a également fait savoir qu'un régulateur de haute tension d'une capacité de 30 kV

sera également réalisé dans le cadre de la même opération, moyennant une enveloppe de 50 millions de dinars. Cette opération s'inscrit, selon M. Nekkaz, dans le cadre de deux programmes de "travaux d'urgence" pour l'exercice 2025, d'un coût financier global estimé à 4,45 milliards de dinars, à travers lesquels la direction vise à améliorer le réseau électrique en termes de qualité et de continuité

de la fourniture d'énergie, en mettant l'accent sur les zones d'habitation. Le même responsable a souligné que l'opération a été divisée en 14 lots attribués à autant d'entreprises afin d'accélérer la cadence des travaux et de les livrer dans les délais impartis, notamment à l'approche du mois sacré du Ramadan et en prévision de l'été 2025.

JIJEL

Lancement d'un projet de raccordement de la commune d'Ouled Rabah au réseau du gaz naturel

Un projet portant sur le raccordement de 1.872 foyers au réseau du gaz naturel a été lancé, mardi, dans la commune d'Ouled Rabah, située à 87 km au sud-ouest de la wilaya de Jijel. Le wali, Ahmed Meguelati, a insisté, lors de la cérémonie de lancement de ce projet, sur le respect des délais contractuels, et sur le suivi des travaux afin de ne pas perturber l'avancement du projet.

Le wali a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements pris pour raccorder les communes d'Ouled Rabah, de Bordj Tahar, d'Erraguene-Souici et de Selma Benziada au réseau du gaz naturel, compte tenu de la nature montagneuse de ces régions connues pour leurs hivers rigoureux. Le raccordement de la commune d'Ouled Rabah a nécessité une enveloppe financière de

278 millions de dinars, a indiqué, pour sa part, RokiaBentorki, directrice de wilaya de l'énergie, qui a précisé qu'un montant de 693 millions de dinars a également été alloué pour raccorder les habitants de la commune de Bordj Tahar "dès cette année". Selon la même responsable, les communes d'Erraguene-Souici et de Salma Benziada bénéficieront du gaz naturel en 2025.

TÉBESSA

Distribution de 18 ambulances et d'équipements médicaux aux établissements de santé de la wilaya

Pas moins de 18 ambulances, ainsi que des équipements médicaux et de bureau ont été remis, mardi, à plusieurs établissements de santé de la wilaya de Tébéssa, au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution. Les 18 ambulances, acquises sur le budget de la wilaya, ont été remises à des Etablissements pu-

blics hospitaliers (EPH) et à des Etablissement publics de santé de proximité (EPSP), situés dans plusieurs communes, et ce, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Saïd Khalil, qui a également vu la remise de 15 appareils de dialyse et des équipements de filtration de l'eau à des hôpitaux de Tébéssa, de Cheria et d'Ouenza. Des équipements de laboratoire, de radiologie, de bureau et des caméras de sur-

veillance ont également été distribués à la polyclinique de BoulhafDir et à l'hôpital de 60 lits ChahidChouchane-Loucif Ben Mohamed, commune d'El Oglia. Ces équipements permettront d'améliorer le service public de la santé et de rapprocher les structures de santé des citoyens, notamment en matière de radiologie, a déclaré Yazid Arif, directeur par intérim de la santé et de la population.

Comment les « fonds vautours » dépècent les états surendettés

Les difficultés financières du Sud global constituent une opportunité pour les « fonds vautours » pour empocher de très grosses plus-values. Leurs méthodes extrêmement agressives pour soumettre les États, judiciaires ou non, sont mêmes théorisées par un cabinet d'avocats new-yorkais. Dans son nouvel ouvrage *Chasseurs d'États. Les fonds vautours et la loi de New York à l'assaut de la souveraineté* (La Découverte), le sociologue Benjamin Lemoine plonge dans les arcanes de la finance et des cours de justice américaines pour décrypter les méthodes de ces rapaces de la finance... et les moyens de leur résister. Extrait.

2^e partie et fin

Des consortiums réunissant financiers, avocats, spécialistes de l'information investissent dans des disputes et rachètent les créances « vacantes ».

En Argentine, ces organisations financières sont devenues des ennemis publics : la présidente Cristina Kirchner comparait les fondos buitres, « fonds vautours », à des « terroristes financiers ». Si les hedge funds sont décrits comme des spéculateurs prospérant sur le cadavre des entreprises, des clubs de football ou des États au bord de la faillite, les milieux financiers parlent plus sobrement de « fonds procéduriers », d'activistes, spécialisés dans une classe d'investissements spécifique : la dette en détresse. La méthode est, a priori, simple et lucrative : mettre la main sur la créance d'un débiteur insolvable, revendue à bas prix, et le poursuivre par des moyens judiciaires et extrajudiciaires, par exemple via une campagne médiatique de dénigrement, jusqu'à l'astreindre au paiement et empocher le remboursement à un prix bien supérieur à celui de l'achat, auquel s'ajoutent les intérêts courus et les frais de justice. Si beaucoup se prétendent « chasseurs d'actifs souverains », peu ont un « historique de recouvrement » à faire valoir, me confie Kim. Les succès sont « extrêmement rares » : « Lorsque des clients (des investisseurs) engagent des avocats, presque personne ne demande : "Avez-vous déjà perçu des fonds ?" » [3] La méthode est simple et lucrative : mettre la main sur la créance d'un débiteur insolvable, revendue à bas prix, et le poursuivre par des moyens judiciaires et extrajudiciaires, jusqu'à empocher le remboursement à un prix bien supérieur à celui de l'achat.

En face, les gouvernants des États-nations débiteurs ne sont pas des victimes ingénues. Il est donc fondamental pour ces fonds vautours de dégainer vite et de frapper par surprise, pendant le procès, avant même que la décision soit rendue. Car, dans les trente jours qui suivent l'émission du jugement, l'adversaire aura réagi et peut-être déjà mis ses biens à l'abri des saisies. Face « à un débiteur souverain récalcitrant typique qui a déjà fait l'objet de nombreuses attaques et est



assez avisé, ce n'est pas le moment de tergiverser en se demandant s'il va bientôt payer ». Les chasseurs le savent : « En général, un État dispose de ressources beaucoup plus importantes et d'un portefeuille plus garni que n'importe quelle entreprise, et peut employer des tactiques de mauvaise foi pour dissuader les créanciers de chercher à monnayer une indemnité. »

Et de fait, les États aussi savent s'équiper. Pour optimiser leur rapport au droit et minimiser leur exposition au risque de saisie, ils s'entourent d'avocats des grandes places financières du monde, New York ou Londres, et qui travaillent pour les cabinets les plus prestigieux – ce qu'on appelle le « cercle magique ». Dans le domaine du droit, les actifs d'État sont réputés les plus insaisissables parce que le souverain dispose de moyens d'esquive et de dissimulation atypiques : il peut faire valoir son immunité souveraine ou déplacer ces actifs dans des territoires échappant au droit commun commercial (comme à la Banque des règlements internationaux en Suisse). La proie souveraine ne se laisse pas prendre aisément.

Le « sud global », une proie de choix

Mais l'énigme se complique car ce sont les États eux-mêmes qui, pour des raisons financières, renoncent souvent à nombre de ces protections spéciales. Afin de susciter la confiance des prêteurs mondiaux et d'accéder à un crédit moins

onéreux, les services des États emprunteurs dont la confiance est la moins assise ont libellé leurs titres de dette en monnaie étrangère, la plupart du temps en dollar, et complété ce « péché originel », comme disent les économistes, sur le terrain du droit en plaçant leurs contrats sous l'égide du droit dominant, celui de l'État de New York. Ils ont ainsi écarté la référence à leur droit national, « suspendu » leur immunité souveraine et consenti à des clauses protégeant largement les créanciers.

En échange d'un crédit plus avantageux, un taux d'intérêt plus faible, les départements du Trésor de ces pays se sont ainsi délibérément exposés à des risques juridiques et financiers. Dans la logique rationnelle du contrat, plus le souverain se laisse des marges d'action discrétionnaire en cas d'impossibilité de paiement, plus le créancier fera payer cher son prêt. Inversement, plus les efforts de sécurisation des créanciers privés sont importants, plus les facteurs de risque sont élevés pour les États.

Mais tous les débiteurs publics ne se sont pas soumis aux mêmes contraintes. L'inégalité entre pays occidentaux et pays du « Sud global » se décline dans le support même de l'emprunt : les souverains n'ont pas tous besoin d'émettre des contrats au sens strict pour lever de l'argent. Les États les plus centraux de l'architecture financière mondiale (les États-Unis, l'Allemagne, la France, etc.), forts de leur capital confiance, goûtent peu ce

jeu de la rationalité contractuelle (et son cocktail de risques versus protections) et cet empiètement sur leur souveraineté pour obtenir des financements. Leurs emprunts, y compris auprès de créanciers étrangers, sont inscrits dans leurs droits administratifs, dans des lois, des arrêtés ministériels et des décrets domestiques : ce sont des actes d'État unilatéraux et incontestables, au sens où ils ont pour fonction d'éviter le couperet des tribunaux étrangers.

Au contraire, en fixant les obligations de l'État, en listant précisément les voies de recours possibles et impossibles en cas de défaut, et en étant éventuellement régi par une juridiction étrangère, le contrat d'emprunt est un outil de force pour le créancier privé et l'arme de l'État faible. Mais le droit peut constituer un instrument de contre-pouvoir dans ces terrains de la finance globale : à partir des années 1960, les États postcoloniaux du Sud global revendiquent un droit international « réellement universel », qui ne soit pas seulement la projection et prolongation des standards du droit coutumier favorables aux intérêts économiques des puissances européennes.

Le système financier et monétaire mondial n'est donc pas plat, mais hiérarchique : certains souverains dominent le monde de la finance et semblent plus souverains que d'autres. À mesure que Wall Street est devenue la place financière incontournable du monde, les tribunaux de New York se sont imposés comme la chambre globale de règlement des litiges et de collecte des réclamations. La grande majorité des dettes en circulation, émises par des États émergents sous forme d'obligations, sont régies par le droit new-yorkais. Le tribunal du district sud de Manhattan, New York Southern District, le premier niveau hiérarchique de l'administration judiciaire étatsunienne (avant les tribunaux d'appel et la Cour suprême), est ainsi devenu un véritable centre de pouvoir global. La juridiction est qualifiée de « district souverain » pour souligner sa puissance et son autonomie relative vis-à-vis du pouvoir exécutif à Washington. Ce pouvoir juridique de la finance a façonné un terrain de jeux local et global pour les créanciers privés.

Source : LVSL.fr

Notes

[1] Consenté par les États eux-mêmes dans le cadre des traités bilatéraux d'investissement et des accords de libre-échange, le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) – Investor-State Dispute Settlement (ISDS) en anglais – est une voie de recours, alternative à la justice étatique, pour les investisseurs, qui leur permet de réclamer auprès des arbitres des indemnités compensatoires si l'utilisation par l'État de ses institutions pour promulguer des lois, enquêter sur des infractions présumées, retenir ou révoquer des licences, etc., remet en question, de façon non conforme aux traités, les promesses faites à un investisseur.

[2] Les hedge funds, contrairement à ce que suggère leur appellation littérale (fonds de couverture), sont des fonds d'investissement qui, profitant d'une faible réglementation, placent une part importante de leur portefeuille sur des actifs illiquides, complexes ou risqués – à la différence des fonds d'investissement (investisseurs institutionnels, compagnies d'assurances, fonds de pension) destinés au grand public. Peu transparents et souvent implantés dans les paradis fiscaux, ils cherchent la surperformance et utilisent massivement les techniques de

spéculation sur l'évolution des marchés, à la baisse comme à la hausse (produits dérivés, vente à découvert et effet de levier). Autrefois petits groupes d'entrepreneurs, ils sont aujourd'hui, le plus souvent, de grandes institutions financières qui emploient des centaines de personnes.

[3] Quand je l'interroge sur son palmarès, Kim évoque trois dossiers au moins : Conoco Philipps c. Venezuela ; Chevron c. l'Équateur ; Elliot c. Corée (qui fait actuellement l'objet d'un appel).

TUNISIE

252,5 millions de dinars pour stimuler le développement régional en 2025

Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, a annoncé qu'un montant de 252,5 millions de dinars sera dédié au programme de développement régional dans le cadre du budget de l'État pour 2025. Lors d'une séance plénière mardi soir, consacrée à l'examen de la loi relative au crédit syndiqué entre la Tunisie et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le ministre a précisé que ces fonds seront distribués aux différentes régions pour financer des projets d'infrastructure, notamment dans le domaine de l'éclairage public. Concernant les projets en attente, Abdelhafidh a souligné que son ministère est chargé de coordonner et de suivre périodiquement les projets publics. Une liste de projets bloqués a été établie et sera soumise à la commission supérieure pour l'accélération des projets publics, nouvellement créée sous l'égide de la Présidence du Gouvernement. Cette commission, mise en place par décret le 25 octobre 2024, est composée de plusieurs ministres clés ainsi que du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie. Elle a pour mission de valider les projets d'envergure, de donner un avis contraignant sur les propositions de marchés, et d'assurer un suivi rigoureux des projets en cours. Grâce à un tableau de bord et des indicateurs spécifiques, la commission veillera également à surmonter les obstacles rencontrés afin d'accélérer l'exécution des grands projets publics.

DUBAÏ

Le transport aérien, pilier central dans le développement économique de l'Emirat

L'activité liée au secteur de l'aviation a également représenté 631 000 emplois à Dubaï, soit un emploi sur cinq dans l'émirat en 2023. 185 000 emplois supplémentaires liés au secteur aérien devraient être créés d'ici 2030, portant le nombre total d'emplois soutenus par le secteur aérien de Dubaï à 816 000.

Un précédent rapport d'impact économique publié par Oxford Economics en 2014 avait révélé que le secteur aérien contribuait à hauteur de 27 % au PIB de Dubaï et soutenait 417 000 emplois. Bien que les derniers résultats indiquent que la part du PIB de Dubaï est restée stable à 27% par rapport à 2014, la valeur ajoutée brute du secteur aérien a augmenté en termes réels, les chiffres actuels reflétant une croissance plus rapide dans d'autres secteurs ainsi qu'une diversification de l'économie au cours de la dernière décennie.

Dubaï continue à renforcer son secteur aérien pour s'assurer qu'il reste un moteur économique clé. Le nouvel aéroport Dubai World Central-Al Maktoum International, d'un investissement de 128 milliards d'AED, sera cinq fois plus grand que l'actuel aéroport international de Dubaï, la première phase devant être achevée dans 10 ans. Une fois

terminé, Dubai World Central-Al Maktoum International comptera plus de 400 postes avions et pourra accueillir 260 millions de passagers par an.

La construction de Dubai World Central-Al Maktoum International n'est pas incluse dans les principaux résultats de l'étude d'Oxford Economics; toutefois, le projet de construction devrait contribuer à hauteur de 6,1 milliards d'AED au PIB de Dubaï en 2030 et soutenir 132 000 emplois.

L'industrie aérienne et le tourisme à Dubaï Le transport aérien est également le moteur de la croissance du tourisme international à Dubaï. Figurant désormais parmi les destinations les plus fréquentées au monde, les visiteurs ont séjourné en moyenne 3,8 nuits en 2023, dépensant en moyenne 4 300 AED (1 171 de dollars) dans les hôtels, les restaurants, les attractions et les magasins. Selon l'étude d'Oxford Economics, les visiteurs

internationaux qui se sont rendus à Dubaï par avion ont dépensé environ 66 milliards d'AED (17,97 milliards de dollars américains) l'année dernière.

Au total, les dépenses touristiques facilitées par l'aviation auraient contribué à hauteur de 43 milliards d'AED (11,71 milliards de dollars) à la valeur ajoutée brute, soit 8,5 % du PIB de Dubaï, et soutenu 329 000 emplois. Plus de la moitié de cette somme, soit 23 milliards d'AED (6,26 milliards de dollars), a été générée par les visiteurs voyageant à Dubaï avec Emirates.

Le tourisme à Dubaï devrait connaître une croissance significative au cours des six prochaines années, les dépenses touristiques facilitées par l'aviation devant soutenir 63 milliards d'AED (17,15 milliards de dollars) de valeur ajoutée brute, soit l'équivalent de 10 % du PIB prévu de Dubaï, ainsi qu'un emploi sur huit à Dubaï.

ÉGYPTE

Port-Saïd abritera une zone économique dédiée à la transformation d'agrumes

L'Égypte est le principal producteur africain d'agrumes. Alors que les exportations de cette catégorie de fruit sous forme fraîche ont fortement augmenté ces dernières années, c'est sur le segment de la transformation que la filière veut à présent se renforcer.

En Égypte, le cabinet du Premier ministre a approuvé le mercredi 23 octobre la réalisation d'un projet portant sur l'établissement d'une zone économique spéciale (ZES) qui sera dédiée à la transformation d'agrumes.

Baptisée « Ghars Citrus Concentrates Company », cette installation occupera une superficie totale de 1 hectare dans la zone industrielle située au sud de la ville portuaire de Port-Saïd. D'un coût d'investissement estimé à 10 millions \$, cette initiative sera mise en œuvre sous la supervision de l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI). L'ambition affichée par les autorités est de parvenir à fournir 2500 tonnes de concentré d'agrumes par saison dans

la première phase de développement du projet. Selon les informations relayées par les médias locaux, la production de la ZES sera exclusivement dédiée à l'exportation. Il est en outre attendu la création de plus de 300 opportunités d'emplois dans la région. Globalement, ce nouvel investissement devrait contribuer à renforcer l'industrie locale et à améliorer la création de valeur ajoutée au sein de la filière agrumes. En Égypte, les agrumes sont majoritairement exportés ou consommés sous

forme fraîche.

Actuellement, moins de 10 % de la production est destiné à la transformation, d'après les données du Département américain de l'agriculture (Usda). Il faut rappeler que dans le pays des pharaons, l'orange est le principal agrume produit et exporté. En 2023/2024, la filière égyptienne est parvenue à augmenter ses expéditions d'agrumes sous forme fraîche de 21 % à 2,3 millions de tonnes dont 81 % d'oranges, établissant ainsi un nouveau record.

MAURITANIE

L'Agence nationale pour l'emploi organise un forum avec les acteurs du marché du travail

Un forum avec les acteurs du marché du travail, organisé par l'Agence nationale pour l'Emploi (Techghil), sous le thème « Médiation et transparence comme leviers d'activation du marché du travail », a démarré mardi matin au Palais des Congrès à Nouakchott. Ce forum, organisé sous l'égide du ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et Service civique, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur de l'autonomisation des jeunes pour créer de nouvelles voies de collaboration avec les acteurs économiques et activer le marché du travail afin d'absorber le plus grand nombre possible de de-

mandeurs d'emploi et de répondre aux exigences renouvelées du marché. S'exprimant à cette occasion, le Ministre de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, M. Mohamed Abdallahi Louly, a déclaré que Son excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a placé les questions de la jeunesse et de l'emploi en tête des priorités de l'actuel programme de mandat « Mon Ambition pour la Patrie ».

Il a assuré que le ministère ne ménagera aucun effort pour créer les conditions appropriées afin de répondre aux aspirations de notre jeunesse en adoptant des politiques efficaces dans

le domaine de l'emploi, en soutenant les employeurs et en prenant toutes les mesures nécessaires pour créer et multiplier les opportunités et soutenir et accompagner les entrepreneurs sur la voie de la réussite, en particulier les femmes et les jeunes.

Le ministre a ajouté que les projets liés à l'emploi ont été restructurés pour assurer leur cohérence et leur complémentarité. Depuis le début du mois d'août, 1 099 petites et moyennes entreprises, 1 169 activités génératrices de revenus et 152 projets existants ont été financés pour améliorer l'environnement de travail et promouvoir la durabilité des emplois, révélant que le financement de 400 projets dans le ca-

dre du programme de soutien et de développement de l'esprit d'entreprise dans le pays sera annoncé dans les prochains jours.

En coopération avec les secteurs de l'agriculture et de la formation professionnelle, le secteur a lancé un projet pilote qui créera 200 opportunités d'emploi dans le domaine de la riziculture, tandis que des programmes pilotes similaires seront lancés dans les semaines à venir dans les secteurs de l'élevage, du transport urbain et d'autres secteurs économiques, a indiqué le ministre de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique.

POUR AMÉLIORER SA RICHESSE D'ICI 2030

L’Afrique a besoin d’un système fiscal plus juste

Les pays africains doivent réformer leur fiscalité (taux de 17% du PIB), selon la CEA. Priorités : élargir l'assiette fiscale et intégrer le secteur informel. Mais au-delà des réformes nationales, un système fiscal international plus équitable s'impose face aux pertes de 75 milliards \$/an

Dans un récent rapport publié le mercredi 18 septembre 2024, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) explique qu'un système fiscal plus équitable est essentiel pour favoriser une prospérité durable sur le continent africain. L'analyse faite reprend le constat selon lequel les taux de prélèvement fiscal dans la plupart des pays africains demeurent inférieurs à 17% du PIB, ce qui limite la capacité des Etats à financer des services publics essentiels tels que l'éducation, la santé ou les infrastructures, ou simplement à répondre à des chocs extérieurs comme la covid-19 et les autres tensions internationales. Parmi les solutions proposées figure l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par l'intégration progressive du secteur informel dans le système fiscal. Ce secteur, souvent hors de portée des administrations fiscales, représente une part importante de l'économie africaine. En renforçant les capacités des administrations fiscales et en modernisant les systèmes de gestion des recettes, les Etats pourraient mobiliser davantage de ressources intérieures, selon la CEA. En parallèle, la lutte contre les flux finan-

ciers illicites (FFI) et l'évasion fiscale constitue une autre priorité. La CEA estime que l'Afrique perd entre 60 et 75 milliards de dollars par an en raison de ces pratiques, notamment via la fausse facturation dans les échanges commerciaux. Des mécanismes de détection et de sanction plus efficaces dans des secteurs comme l'extraction des ressources naturelles pourraient contribuer à freiner ces pertes. Un autre axe de réforme concerne la mise en place de systèmes fiscaux plus progressifs. Ces réformes visent à faire en sorte que ceux disposant de revenus plus élevés contribuent davantage, réduisant ainsi les inégalités économiques et sociales. L'objectif est de financer des programmes sociaux et des infrastructures qui bénéficient à l'ensemble de la population. De nombreuses études, y compris de la Banque mondiale, ont approuvé l'idée selon laquelle la mise en œuvre des impôts qui tiennent compte des revenus de chaque contribuable accroît la volonté d'une plus grande contribution au sein de la population. Mais au-delà de la pertinence des systèmes fiscaux internes, un défi qui est resté constant au cours des dernières décennies

est celui d'un système fiscal international qui est défavorable aux pays les moins riches. Selon des organisations internationales comme Tax Justice Network qui œuvrent pour un système fiscal plus juste à l'échelle globale, des administrations fiscales capables et compétentes ne suffisent pas à elles seules pour améliorer la collecte des revenus. Dans le secteur extractif et celui de l'industrie qui constituent l'essentiel de l'économie des pays d'Afrique subsaharienne, il est désormais constant que des juridictions considérées comme ayant des systèmes financiers opaques et des cadres fiscaux favorables à l'évitement fiscal figurent parmi les premiers investisseurs. L'urgence pour l'Afrique de mobiliser autant de ressources fiscales que possible réside dans le fait que les besoins des populations s'accroissent alors que des droits fondamentaux comme l'accès à une électricité fiable, à des soins de santé ou encore à l'éducation ne sont pas encore garantis. Contrairement à d'autres régions, les pays africains n'ont pas la possibilité de mobiliser un maximum d'argent sur le marché international des capitaux ou, s'ils le peuvent, à des taux d'intérêt prohibitifs.

NIGERIA

Dangote adopte le gaz naturel comprimé pour sa flotte de camions

L'année dernière, la compagnie nigériane DangoteCement avait évoqué la possibilité d'adopter le gaz naturel comprimé (GNC) comme carburant pour sa flotte de camions fonctionnant actuellement au diesel. ArvindPathak, directeur général du groupe DangoteCement, filiale du groupe Dangote et plus grand

producteur africain de ciment, a annoncé, lundi 28 octobre, la décision de la société de faire passer sa flotte de camions au gaz naturel comprimé (GNC). D'après le responsable, la compagnie s'est fixée comme échéance le mois de juin 2026, pour concrétiser ce projet évoqué depuis l'année dernière dans le cadre d'une stratégie vi-

sant à réduire ses coûts énergétiques. Pour DangoteCement, faire passer sa flotte de plus de 5000 camions au GNC apparaît comme une nécessité alors que l'entreprise signalait au premier trimestre 2023 une baisse de 19,3 % de son « bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement

(EBITDA)» lié à ses opérations au Nigeria du fait de la hausse des cours du diesel. Cette transition nécessitera cependant des investissements initiaux importants. À ce propos, DangoteCement prévoit 280 millions de dollars pour soutenir son initiative.

NIGER

Enième report pour le financement américain de la mine d'uranium Dasa

Le capital initial nécessaire à la construction de la mine d'uranium Dasa est évalué à 424,6 millions \$ par Global Atomic. La compagnie canadienne compte mobiliser 60 % des fonds auprès d'une banque de développement américaine. La banque de développement américaine sollicitée par Global Atomic pour le financement de son projet nigérien d'uranium Dasa devrait finalement donner son accord au premier trimestre 2025. C'est ce qu'a annoncé la compagnie canadienne dans une mise à jour publiée le 29 octobre, accablant ainsi un énième report pour cette approbation censée débloquer 295 millions \$. Selon Global Atomic, la facilité de crédit qu'elle cherche à obtenir

aux États-Unis devrait couvrir 60 % des coûts de construction de sa première mine d'uranium au Niger, prévue pour entrer en production au premier trimestre 2026. Or, ce financement tarde à être mobilisé pour cause de multiples reports. En juin 2024 par exemple, Global Atomic a indiqué que sa demande de financement serait examinée en septembre 2024 par le Conseil d'administration de la banque. Un mois plus tard, la compagnie canadienne annonce le report en octobre 2024 de cet examen, et donc de l'approbation qui en découle. En 2023 déjà, le coup d'État au Niger et ses conséquences politiques ont entraîné l'arrêt momentané du processus de financement. Pour le moment, ces re-

ports n'ont pas encore compromis le calendrier de Global Atomic qui a réalisé des levées de fonds sur la bourse de Toronto pour poursuivre le développement de Dasa. « Les délais d'approbation définis par la banque permettent d'envisager des livraisons de yellowcake en 2026 [...] ». Pour aider à financer la poursuite du développement de Dasa jusqu'à ce que les fonds bancaires soient disponibles, nous avons levé au début du mois 40 millions de dollars canadiens [28,7 millions \$, Ndlr] dans le cadre d'un appel public à l'épargne », explique Stephen G. Roman, PDG de la compagnie. Il faut souligner que la réussite du projet Dasa est cruciale pour le Niger, d'autant plus que la seule mine d'uranium

en activité dans le pays est actuellement à l'arrêt. Son propriétaire Orano a en effet annoncé mi-octobre la suspension de la production, après des mois sans pouvoir exporter l'uranium extrait. Alors que le groupe français pâtit des tensions entre Paris et Niamey, Dasa offre l'occasion au Niger de diversifier ses sources de production d'uranium. Rappelons que Dasa peut livrer annuellement 2,9 millions de livres d'uranium sur une durée de vie de la mine d'environ 24 ans, selon une étude de faisabilité définitive publiée en mars 2024. Le projet est contrôlé à 80 % par Global Atomic, contre 20 % d'intérêts pour le gouvernement nigérien qui a renouvelé cette année son soutien à cette future mine.

NIGERIA

La SFI annonce des financements en naira pour les entreprises

Via un nouveau partenariat avec la Banque centrale du Nigeria, la SFI cherche à répondre à la demande croissante de financements en monnaie locale, tout en protégeant les entreprises contre les risques de change. L'institution détient un portefeuille d'investissements actifs au Nigeria qui s'élève à 2,13 milliards \$, le deuxième plus important en Afrique. La Société financière internationale (SFI) a annoncé le lundi 28 octobre 2024 avoir signé un accord avec la Banque centrale du Nigeria (CBN) visant à renforcer les financements en naira pour les entreprises nigérianes, afin de les protéger contre les fluctuations du marché des changes et de créer des opportunités d'investissement, en particulier dans des secteurs clés comme l'agriculture, le logement, les infrastructures, l'énergie, les petites et moyennes entreprises, ainsi que l'économie créative et celle des jeunes. Bon nombre de ces secteurs ont besoin d'un financement en monnaie locale. « Cette initiative pionnière entre la SFI et la CBN permettra de débloquer des financements à long terme en monnaie locale, essentiels pour les entreprises privées au Nigeria, à des taux économiquement viables », a déclaré le gouverneur de la Banque centrale, Yemi Cardoso. Selon la SFI, cela contribuera à élargir l'accès des petites entreprises nigérianes à des financements abordables en monnaie locale, en réponse à la demande croissante pour des options de financement diversifiées et facilitant la gestion du risque de change.

MARCHÉS EN ASIE

Le bitcoin proche de son record, à l'approche de l'élection américaine

Le bitcoin a tutoyé les 73.000 dollars en début d'échanges asiatiques mercredi, se rapprochant d'un record absolu à l'approche du scrutin présidentiel américain, une échéance qui rend par ailleurs les investisseurs prudents sur les marchés boursiers.

Vers 03h00 GMT, la monnaie numérique à la valeur en circulation la plus importante s'échangeait à 72.400 dollars, après avoir grimpé en fin d'échanges américains à 73.563,63 dollars, non loin du sommet historique enregistré début mars (73.797,98 dollars). «Le prix du bitcoin suit de près la position de Trump dans les sondages» car pour les investisseurs, une victoire républicaine entraînerait une augmentation de la demande pour la monnaie numérique, note Russ Mould, analyste chez AJ Bell. Les opérateurs anticipent, en cas de victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine, un dérapage budgétaire qui obligerait les États-Unis à emprunter encore davantage. De quoi relancer l'inflation et renforcer les taux obligataires américains, ce qui favorise les actifs refuges, comme le bitcoin ou l'or. Cela encourage également le renforcement du dollar: après sa forte progression de la veille, le billet vert se stabilisait en Asie face aux devises nipponne (à 153,35 yens pour un dollar) et européenne (à 1,08 euro pour un dollar). L'ascension du bitcoin tient aussi à l'idée

que le candidat républicain est favorable au développement des cryptomonnaies et d'un cadre réglementaire limité. Outre l'incertitude autour des résultats du scrutin américain, l'or est également porté par les tensions géopolitiques: il a atteint mercredi un nouveau record historique (2.782,17 dollars).

Léger rebond du pétrole

Après avoir nettement reculé sur fond d'espoir d'une désescalade au Moyen-Orient et de demande mondiale maussade, les cours du pétrole esquisaient mercredi un léger rebond. Vers 03h30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,45%, à 71,44 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) prenait 0,52%, à 67,56 dollars. Avec la récente chute des cours, «c'est comme si les marchés avaient ignoré l'amélioration des indicateurs économiques aux États-Unis et les mesures de relance en Chine», susceptibles de revigorer la consommation d'or noir, observe Daniela Sabin Hathorn, experte de Capital.com.

Tokyo tiré par les valeurs technologiques

À Tokyo, l'indice vedette Nikkei s'affichait en petite hausse de 1,25% à 39.390,49 points à la fermeture des échanges matinaux. L'indice élargi Topix gagnait 1,13% à 2.712,26 points. La place japonaise est tirée par la bonne performance des valeurs technologiques liées aux semi-conducteurs comme Tokyo Electron (+1,35%) et Advantest (+2,62%), dans la foulée d'un record du Nasdaq à New York, analysaient les experts du courtier IwaiCosmo Securities. Les investisseurs saluaient aussi les résultats d'Alphabet, maison mère de Google, dévoilés après clôture des Bourses américaines. «Des tendances de fond, dont l'intelligence artificielle, continueront de soutenir les bénéfices dans les secteurs des technologies et de la communication, et de bonnes surprises en matière de résultats plus tard dans la semaine, notamment pour Meta, Microsoft, Amazon et Apple,

pourraient aiguïser à court terme l'appétit des marchés», jugent les experts de Standard Chartered.

Prudence sur les Bourses chinoises

Le climat reste prudent sur les Bourses chinoises, avant la publication de résultats d'entreprises — dont le champion des voitures électriques BYD ce mercredi. Les investisseurs digèrent également des informations de l'agence Reuters selon lesquelles Pékin envisagerait des emprunts massifs atteignant 1.400 milliards de dollars sur plusieurs années pour soutenir l'économie, et «les détails sur l'utilisation de ces fonds seront cruciaux», insistent les analystes de MUFG. Vers 03h30 GMT, l'indice composite de Shanghai cédaït 0,66% à 3.264,73 points, celui de Shenzhen 0,19% à 1.969,29 points. À Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 1,74% à 20.339,93 points.

Wall Street termine partagée, record pour le Nasdaq

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé mardi, les investisseurs confrontés à des taux obligataires

encore hauts et attentistes avant la publication des résultats d'Alphabet après la clôture. L'indice Nasdaq a gagné 0,78% et enregistré

un nouveau record en clôture, tandis que le Dow Jones a lâché 0,36% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,16%.

Les Bourses mondiales en recul dans l'attente des résultats des méga-entreprises

L'attentisme a régné sur les Bourses mondiales mardi avant les résultats d'entreprise des méga-capitalisations technologiques américaines, et alors que plusieurs indicateurs américains sont attendus dans la semaine. En Europe, la Bourse de Paris a perdu 0,61%, celle de Francfort a cédé 0,27%, Londres a baissé de 0,80% et Milan de -0,26%. A Wall Street, l'indice Nasdaq a gagné 0,78% et enregistré un nouveau record en clôture, tandis que le Dow Jones a lâché 0,36% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,16%. L'or a touché un nouveau record historique mardi, dépassant les 2.771 dollars l'once, porté par l'incertitude

autour des résultats du scrutin américain et de la guerre au Proche-Orient. Le bitcoin a quant à lui dépassé mardi le seuil des 72.000 dollars pour la première fois depuis avril, dopé par la perspective de l'élection de Donald Trump, champion auto-proclamé des cryptomonnaies. Vers 19H50 GMT, le bitcoin prenait 4,35%, à 72.641,25 dollars. Sur le marché du pétrole, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a lâché 0,42%, à 71,12 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a abandonné 0,25%, à 67,21 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر					
BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 30 Octobre 2024					
Valeur : 01 Novembre 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.2827	133.2977
1	EUR	EURO		144.5184	144.5480
1	GBP	POUND STERLING		173.5678	173.5873
100	JPY	JAPANESE YEN		87.0332	87.0487
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7071	18.7103
1	CHF	SWISS FRANC		153.8173	153.8524
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.8041	95.8218
1	DKK	DANISH KRONE		19.3697	19.3744
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.5431	12.5479
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1892	12.1952
1	AED	UAE DIRHAM		36.2862	36.2922
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.4862	35.4940
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.7120	435.0447
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.5779	43.0058
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5256	13.5271
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.5395	27.6804
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3565	3.3670
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.9927	176.9927

BOURSE ZURICH

Ouverture en repli

La Bourse suisse a entamé la séance de mercredi en repli, alors que Wall Street a clôturé en ordre dispersé la veille. La saison des résultats se poursuivant, avec notamment une performance trimestrielle d'UBS atomisée toutes les attentes, les investisseurs commencent à prendre leurs bénéfices à moins d'une semaine de l'élection présidentielle américaine. A Wall Street, les principaux indices américains ont clôturé de manière divergente, le Nasdaq progressant à un nouveau record, alors que le Dow Jones a perdu du terrain. La publication du rapport JOLTS sur l'emploi américain moins bon qu'attendu laisse à nouveau planer un doute sur les intentions de la banque centrale

américaine, la Réserve fédérale (Fed) lors de sa prochaine réunion, observe John Plassard, de Mirabaud Banque. Aux Etats-Unis, le nombre d'offres d'emploi a diminué de 418'000 pour atteindre 7,443 millions en septembre 2024, contre 7,861 millions en août, chiffre révisé à la baisse, et inférieur aux 7,99 millions attendus. Il s'agit du niveau le plus bas depuis janvier 2021, ce qui indique que le marché du travail se refroidit. Les données de l'emploi américain (NFP) seront dévoilées ce vendredi. Ce mercredi, les investisseurs se pencheront notamment sur les chiffres de la croissance européenne et américaine au 3e trimestre, tout comme l'inflation allemande en octo-

bre. En France, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,4% entre juillet et fin septembre, une première estimation de l'Insee conforme à ses prévisions. La production a été "stimulée par les Jeux olympiques et paralympiques", selon l'institut. Toujours outre-Jura, la consommation des ménages a ralenti à +0,1% en volume au mois de septembre, après +0,4% en août. La hausse pour les biens fabriqués (+1,8%) a été contrebalancée par la baisse dans l'alimentation (-1,6%) et la consommation d'énergie (-0,3%). Du côté de la Bourse suisse, le SMI, après avoir démarré en repli de 0,25, se reprenait quelque dans les premiers échanges, notant peu avant 09h15 à 12'086,33 points, soit une

contraction de 0,12%. Le SLI se montrait plus solide, touchant quasiment à l'équilibre (-0,02%) à 1978,05 points, alors que l'indicateur élargi SPI abandonnait 0,12% à 16'077,03 points. Sur les trente valeurs constitutives du Swiss Leader index, seules sept gagnaient du terrain, les 23 autres en cédant. Côté gagnants, UBS s'en-volait de 3,8%, avec Sandoz Group (+2%) lancé à sa poursuite. Entre juillet et fin septembre, le numéro un bancaire helvétique a engrangé un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de francs suisses au cours du jour), contrastant avec la perte sèche de 785 millions accusée un an plus tôt, alors attribuée aux frais de reprise pour Credit Suisse.

La performance a atomisé les attentes des analystes. Quant à Sandoz, le géant bâlois a connu une hausse de ses recettes sur neuf mois. Le groupe issu de Novartis a mis en avant la forte dynamique de son activité biosimilaires et une importante demande pour les génériques. Julius Bär (+1,1%) s'installait sur la 3e marche du podium, devant Logitech (+0,8%), Geberit (+0,6%) et SIG Group (+0,4%)9. Les trois poids lourds de la cote évoluaient en ordre dispersé, Novartis progressant de 0,1%, alors que Nestlé se repliait de 0,5% et le bon Roche de 0,5%.

FACE AUX SURTAXES DE L’UE SUR SES VOITURES ÉLECTRIQUES

La Chine saisit l’OMC

Les surtaxes, qui peuvent monter jusqu'à 35%, ne font pas l'unanimité au sein du secteur automobile, qui craint des répliques.

La Chine a indiqué mercredi avoir saisi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après la décision jugée "protectionniste" de l'Union européenne (UE) d'imposer des surtaxes douanières sur les voitures électriques importées du pays asiatique. La Commission européenne a adopté mardi le règlement instituant ces droits de douane supplémentaires contre ces véhicules, qu'elle accuse de créer une concurrence déloyale. Malgré l'hostilité de l'Allemagne, Bruxelles a décidé d'ajouter aux 10% de taxe déjà en place une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les voitures à batterie de fabrication chinoise. La décision, qui s'applique pour cinq ans, a été publiée mardi soir au Journal officiel de l'UE et doit entrer en vigueur mercredi.

"La Chine n'approuve pas et n'accepte pas cette décision. Elle a intenté une action dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", a indiqué mercredi un porte-parole du ministère chinois du Commerce dans un communiqué. "La Chine continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder

avec fermeté les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises", a-t-il souligné, dénonçant "l'approche protectionniste" de l'UE. L'objectif affiché de l'UE est de rétablir des conditions de concurrence équitables avec des constructeurs qu'elle accuse de profiter de subventions publiques chinoises. Il s'agit de défendre la filière automobile européenne et ses quelque 14 millions d'emplois contre des pratiques jugées déloyales par une longue enquête de la Commission.

“Eviter une escalade”

La part de marché des voitures électriques chinoises a explosé dans l'UE, passant de moins de 2% en 2020 à plus de 14% au deuxième trimestre de cette année, selon des chiffres de l'exécutif européen.

"Nous apprécions la concurrence mais celle-ci doit être fondée sur des règles de concurrence équitables", a déclaré le commissaire au Commerce Valdis Dombrovskis, qualifiant de "proportionnées" et "ciblées" les mesures européennes.

Jusqu'au dernier moment, M. Dombrovskis a dialogué avec le ministre

chinois du Commerce Wang Wentao, pour tenter de trouver une solution négociée. En vain. Les deux parties sont toutefois convenues de continuer les consultations: les surtaxes pourraient être supprimées si un accord était trouvé sur d'autres moyens pour compenser le préjudice identifié par l'enquête européenne.

"Nous espérons que l'UE travaillera avec la Chine de manière constructive, suivra les principes de pragmatisme et d'équilibre, prendra en compte les principales préoccupations de chacun, afin de parvenir le plus rapidement possible à une solution".

L’Allemagne opposée

La Chine avait menacé de frapper les intérêts européens. Elle a déjà répliqué en lançant des enquêtes antidumping visant le porc, les produits laitiers et les eaux-de-vie à base de vin importés d'Europe, dont le cognac.

L'Allemagne et quatre autres pays (Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Malte) avaient voté contre le projet de taxes de la Commission, échouant à rassembler la majorité nécessaire pour le rejeter.

AÉROPORT INONDÉ,
TRAIN QUI DÉRAILLE

Les transports du sud-est de l’Espagne paralysés par les pluies diluviennes

Ce mardi, des quantités astronomiques de pluie sont tombées sur la ville espagnole de Valence et ses environs. Les infrastructures de transports ont particulièrement été touchées.

Le sud-est de l'Espagne et en particulier la région de Valence ont subi ce mardi des pluies torrentielles et des vents violents provoquant des inondations soudaines et dévastatrices. Selon les autorités locales, au moins 51 morts sont à déplorer.

L'agence météorologique nationale Aemet a déclaré une alerte rouge dans la région et le deuxième niveau d'alerte le plus élevé dans certaines parties de l'Andalousie. La montée des eaux et des ruptures de ponts ont notamment eu de graves conséquences sur les infrastructures de transports. L'aéroport de Valence a ainsi été complètement inondé. Douze vols qui devaient atterrir ont été détournés vers d'autres villes d'Espagne, a indiqué l'opérateur aéroportuaire espagnol Aena. Dix autres vols qui devaient partir ou arriver à l'aéroport ont été annulés. Du côté des trains, l'opérateur national d'infrastructures ferroviaires Adif a déclaré qu'il avait suspendu les trains à grande vitesse entre Madrid et Valence en raison des effets de la tempête sur les principaux points du réseau ferroviaire. Un train à grande vitesse transportant 276 passagers a en effet déraillé dans la région méridionale d'Andalousie, mais personne n'a été blessé, a déclaré le gouvernement régional dans un communiqué. Enfin, sur les routes, la majorité des grands axes à l'ouest et au sud de Valence sont impraticables, la circulation est pour le moment impossible.

CONCURRENCE

L’UE et le Royaume-Uni finalisent un accord de coopération

Le nouveau texte doit permettre de renforcer la collaboration entre les 27 et Londres, notamment dans la transmission d'informations.

Bruxelles et Londres ont finalisé mardi la négociation d'un accord qui permettra à la Commission européenne et aux autorités nationales de concurrence des pays de l'UE de coopérer sur des enquêtes avec leur homologue britannique. Cet accord

entrera en vigueur "une fois que l'UE et le Royaume-Uni auront achevé leurs procédures de ratification", a annoncé la Commission. Il doit encore être approuvé par le Conseil européen, qui représente les Etats membres, et par le Parlement européen.

Ce rapprochement intervient alors que le Premier ministre britannique Keir Starmer souhaite relancer les relations avec l'UE après le Brexit.

"Cet accord renforce notre relation et contribuera à garantir que l'application des règles (de concurrence) soit coordonnée entre nos juridictions, au bénéfice ultime des entreprises et des consommateurs", s'est félicitée la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager.

La directrice générale de l'autorité britannique de la concurrence (CMA), Sarah Cardell, a salué un ac-

cord qui "permettra de travailler encore plus étroitement avec les autorités de l'UE sur des affaires communes et des questions de concurrence partagées, sans barrières inutiles".

Le texte prévoit en particulier que les enquêtes importantes en matière d'antitrust et de fusion feront l'objet d'une notification réciproque. Il permettra également "de coordonner, si nécessaire, les enquêtes entre les

juridictions impliquées" et d'établir "des principes clairs de coopération" visant à éviter tout conflit entre les juridictions, a expliqué la Commission.

L'Accord de commerce et de coopération UE/Royaume-Uni, conclu dans le cadre du Brexit, prévoyait la possibilité de conclure un accord "complémentaire" spécifique sur la coopération en matière de concurrence.

CANADA

Qui va remporter le mégaprojet canadien de TGV entre Québec et Toronto?

Après des années de réflexion, le gouvernement fédéral devrait officialiser dans les prochaines semaines ce projet de ligne à grande vitesse afin de relier les deux villes en trois heures et surtout qui aura en charge sa construction. De nombreuses entreprises françaises sont sur les rangs.

Cela fait maintenant plusieurs années que le Canada planche sur le projet d'une ligne ferroviaire dédiée seulement aux passagers entre Toronto, Montréal et Québec.

Objectif: déployer un train à grande fréquence (TGF) entre ces villes, pour ne plus utiliser la ligne traditionnelle existante où les trains de marchandises ont la priorité, entraînant de multiples retards.

Des appels d'offres ont été lancés, tant pour un TGV que pour un train classique.

Longtemps s'est posée la question de la

pertinence d'un train à grande vitesse roulant au maximum à 300 km/h, malgré un coût plus important et un temps de déploiement plus long qu'une ligne classique (où les trains plafonneraient à 200 km/h).

Poussée par les élus du Québec, il semble que l'option TGV ait bien été retenue. Avec un train circulant jusqu'à 300km/h, Toronto serait à trois heures de la belle province contre cinq actuellement.

Un gain de temps de deux heures

Selon Radio Canada, le gouvernement de Justin Trudeau "annoncera dans les prochaines semaines" ce projet de TGV qui constituera donc une première dans le pays. Le gouvernement n'a pas confirmé cette information, se contentant d'indiquer avoir "un plan ambitieux et transformateur pour l'avenir du Canada".

Pour autant, tout porte à croire que le choix est acté. Le 16 octobre, Anita Anand, ministre des Transports du Canada, indiquait à l'occasion du Forum économique international des Amériques viser "un train à haute fréquence et à haute vitesse".

Montant de l'investissement: jusqu'à 80 milliards de dollars canadiens (53 milliards d'euros) qui comprend la construction de la ligne dédiée (4 à 5 ans de travaux).

L'officialisation du projet se fera en même temps que le choix des consortiums industriels candidats pour codévelopper et cofinancer la ligne à grande vitesse. Comme dans la plupart de ces grands projets, les industriels font leurs propositions en amont, ce qui permet un démarrage rapide des travaux une fois le choix fait.

La SNCF, Systra, Keolis sur les rangs

Fortes de leur expérience dans les trains à grande vitesse, de nombreuses entreprises françaises font partie des consortiums qui ont soumis leurs candidatures pour la construction de la ligne. On trouve ainsi Systra, Keolis, SNCF Voyageurs, RATP Dev, Meridiam. D'autres entreprises européennes sont sur les rangs comme Renfe Operadora ou encore la Deutsche Bahn.

Quant au géant Alstom, il devrait faire partie du second round consacré au choix du matériel roulant, aux côtés d'autres fabricants de trains à grande vitesse comme l'allemand Siemens ou l'espagnol Talgo.

En tout cas, grâce à sa forte présence en Amérique du Nord, l'industriel a pesé de tout son poids pour faire pencher la balance du côté du TGV.

PORSCHE 911 CARRERA T

La Touring du quotidien ?

Porsche lance la 911 Carrera T, une variante de la 911 « normale » au régime Touring de la GT3 qui fait la part belle à la boîte manuelle.



Le design de la Carrera T la distingue par des détails subtils, comme les stickers représentant la grille du levier de boîte sur les vitres de custode ou le tableau de bord, une couleur de contraste Vanadium Grey sur les désignations de modèle, les jantes, et les rétroviseurs. La palette de couleurs propose une variété de teintes exclusives, incluant des options comme le Shade Green Metallic et le Guards Red, tandis que la capote du cabriolet est disponible en noir, rouge, bleu, et brun. L'intérieur se veut sportif et minimaliste, avec des sièges noirs en sellerie Sport-Tex, des surpiqures contrastantes et un levier de vitesses unique en bois de noyer. Un volant sport GT gainé de cuir, chauffant et avec sélecteur de mode, fait également partie de l'équipement standard. Des options, telles que les sièges sport adaptatifs Plus (réglables sur 18 directions) ou des sièges baquets intégraux, permettent de personnaliser davantage l'intérieur.

Prix et disponibilité

La Porsche 911 Carrera T est dès maintenant disponible à la commande, avec un prix (TVAC) de départ de 149.430 € pour la version coupé et 164.220 € pour le cabriolet. Une jolie somme qui pourra encore être généreusement gonflée au gré des personnalisations apportées par les clients qui goûteront alors à une 911 offrant une conduite plus « authentique » et engageante - au cas où une 911 « normale » ne suffirait pas - et surtout plus exclusive !

La Porsche 911 Carrera T représente une version puriste de la 911, alliant légèreté et plaisir de conduite. Conçue pour les amateurs de sensations authentiques, cette variante de la sportive allemande vise à offrir une expérience de conduite dépouillée de tout superflu au travers de sa boîte manuelle à six rapports et ses packs d'équipements exclusifs. Disponible en coupé et, pour la première fois, en cabriolet, cette version « Touring » rend hommage à la 911 T de 1968, initialement dédiée à un usage touristique.

Spécifications et performances

Sous le capot de la Carrera T, on retrouve le traditionnel flat 6 3,0 l biturbo développant 394 ch et un couple de 450 Nm. La boîte manuelle à six vitesses transmet cette puissance vers l'essieu arrière, avec une fonction auto-blip pour des rétrogradages précis et dynamiques. Grâce au pack Sport Chrono de série, elle passe de 0 à 100 km/h en 4,5 s en version coupé et 4,7 s en cabriolet, avec une vitesse maximale avoisinant les 295

km/h. Porsche a également renforcé le système de freinage avec des disques de 350 mm et des étriers à six pistons pour assurer une sécurité optimale. Sur le plan dynamique, le modèle est doté d'une suspension sport PASM, abaissée de 10 mm, et d'un essieu arrière directionnel. Ces éléments améliorent la réactivité et le comportement routier, permettant une maniabilité et une stabilité accrues.

Design extérieur et intérieur

Hyundai dévoile le premier char d'assaut alimenté par hydrogène

Parce que, visiblement, personne n'échappera à l'électrification et à la décarbonation, même les véhicules militaires se veulent plus "verts". Hyundai présente un nouveau char qui est alimenté par hydrogène. Par le biais de sa filiale Rotem, le constructeur sud-coréen Hyundai vient de lever le voile sur un produit pour le moins étonnant : voici le tout premier char de combat au monde fonctionnant à l'hydrogène, promettant "une furtivité sans précédent et une capacité d'action silencieuse". Hyundai Rotem est une filiale du conglomérat sud-coréen Hyundai Motor Group, spécialisée dans la fabrication de matériel roulant, l'ingénierie ferroviaire, ainsi que l'industrie de la défense et l'équipement industriel. Créée en 1977, l'entreprise s'est d'abord développée en tant que Hyundai Precision and Industry Company avant de devenir Hyundai Rotem en 2007 après plusieurs fusions internes au groupe. Aujourd'hui, même si ce n'est pas vraiment palpable en France, elle est l'un des leaders mondiaux dans son domaine.

Plus discret et plus endurant

Ce tank "éco-responsable" a été conçu en partenariat avec l'Agence

de développement de la défense sud-coréenne et d'autres institutions de recherche. Baptisé K3, le nouveau char de combat de Hyundai Rotem représente la prochaine génération des chars sud-coréens de la série K. Prévu pour entrer en production dès 2040, ce modèle sera équipé d'une technologie de piles à hydrogène qui remplacera progressivement les moteurs diesel actuellement utilisés dans la série K. Le K3 est conçu pour être nettement plus silencieux que ses prédécesseurs et, grâce à la technologie des piles à hydrogène, il permet des accélérations accrues et d'une autonomie bien supérieure à un modèle 100 % électrique.

Armé jusqu'aux dents

Pour les férus d'équipements militaires, sachez que le char K3 incorpore une tourelle sans équipage équipée d'un canon lisse de 130 mm à commande à distance, capable de frapper des cibles à une portée de 5 kilomètres. Le char intègre également un système de blindage modulaire alliant acier, céramique et composites. Sa station de commande à distance peut accueillir des armes de calibres variés, entre 12,7 mm et 30 mm. La structure du char prévoit également une capsule



blindée pour son équipage réduit à trois membres (un conducteur, un commandant et un tireur), qui se trouve à l'avant de la coque pour renforcer la sécurité en isolant les opérateurs des risques associés aux munitions et aux systèmes automatiques de chargement.

Neutraliser l'adversaire

En plus de sa puissance de feu, le K3 est doté de systèmes de défense avancés. Il est ainsi équipé d'un système de contre-mesures infrarouges directionnelles (DIRCM) pour dévier les missiles à tête chercheuse, un système de protection

active (APS) contre les projectiles ennemis et un dispositif de brouillage des drones pour neutraliser les menaces aériennes. Avec un profil bas et une signature radar réduite, le K3 est conçu pour être extrêmement difficile à détecter, à l'image des chars furtifs comme le PL-01 polonais.

Armé jusqu'aux dents

Pour les férus d'équipements militaires, sachez que le char K3 incorpore une tourelle sans équipage équipée d'un canon lisse de 130 mm à commande à distance, capable de frapper des cibles à une por-

tée de 5 kilomètres. Le char intègre également un système de blindage modulaire alliant acier, céramique et composites. Sa station de commande à distance peut accueillir des armes de calibres variés, entre 12,7 mm et 30 mm. La structure du char prévoit également une capsule blindée pour son équipage réduit à trois membres (un conducteur, un commandant et un tireur), qui se trouve à l'avant de la coque pour renforcer la sécurité en isolant les opérateurs des risques associés aux munitions et aux systèmes automatiques de chargement.

Neutraliser l'adversaire

En plus de sa puissance de feu, le K3 est doté de systèmes de défense avancés. Il est ainsi équipé d'un système de contre-mesures infrarouges directionnelles (DIRCM) pour dévier les missiles à tête chercheuse, un système de protection active (APS) contre les projectiles ennemis et un dispositif de brouillage des drones pour neutraliser les menaces aériennes. Avec un profil bas et une signature radar réduite, le K3 est conçu pour être extrêmement difficile à détecter, à l'image des chars furtifs comme le PL-01 polonais.

COMPARATIF 2024

Quels sont les 5 meilleurs générateurs de texte par intelligence artificielle ?

Les générateurs de texte par intelligence artificielle sont devenus des outils indispensables pour les créateurs de contenu, les marketeurs, les entreprises, et même les étudiants. En 2024, la demande pour ces logiciels continue de croître grâce aux nombreuses tâches qu'elle peut réaliser, allant de la création de blogs à l'écriture d'e-mails en passant par la rédaction d'articles de vente. Ces outils permettent de produire rapidement des textes de qualité en se basant sur des modèles d'IA avancés. Pour vous aider à choisir le bon outil en fonction de vos besoins, voici un comparatif des meilleurs générateurs de texte par intelligence artificielle.

1. ChatGPT : le chatbot invétéré

ChatGPT, développé par OpenAI, est un chatbot qui peut répondre à des questions en utilisant des données récupérées sur Internet sur lesquelles il a été entraîné. Depuis son lancement le 30 novembre 2022, il a révolutionné le domaine de l'IA générative en se faisant une place importante dans la société, au point de devenir un outil incontournable pour de nombreuses personnes. L'actualité récente a été marquée par l'introduction de GPT-4o, le modèle unique désormais utilisé par tous les utilisateurs, qu'ils soient gratuits ou payants. Ce modèle apporte des améliorations significatives en termes de performance et de précision. De plus, OpenAI a rendu de nombreuses fonctionnalités, auparavant payantes, accessibles à un plus grand nombre, comme les custom GPTs et l'outil de navigation web, permettant ainsi à davantage d'utilisateurs de bénéficier pleinement des capacités avancées de ChatGPT.

ChatGPT peut non seulement générer du contenu de haute qualité, mais aussi coder, composer des poèmes, résoudre des problèmes mathématiques et bien plus encore... Pour peu que l'on sache le « prompter ». Les GPTs étendent encore les capacités du service, mais sont dépendant de la communauté pour vivre, communauté où la francophonie n'est malheureusement pas des plus présentes (mais pas absente pour autant !). Cependant, malgré ces avancées, ChatGPT n'est pas exempt de limitations. Il peut parfois produire des informations incorrectes ou « halluciner », ce qui nécessite une vigilance de la part des utilisateurs. Un défaut dont aucune IA n'est exempte mais qui mérite d'être souligné lorsqu'on parle du fleuron du marché.

2. Google Gemini : Bard a fait du chemin

Google Gemini est le chatbot développé par Google, succédant à son précédent chatbot nommé Bard. Introduit en décembre 2023, Gemini est basé sur un modèle de langage large (LLM) créé par DeepMind, une division de Google spécialisée dans l'intelligence artificielle. Gemini se décline en plusieurs versions : Nano, Pro, Ultra et la récente Flash. Cha-



cune de ces versions est conçue pour des usages spécifiques, allant des tâches légères aux analyses complexes et aux usages professionnels. Dans les faits, Google se concentre aujourd'hui sur ses versions Pro et Flash, toutes deux capables de prendre en charge un grand nombre de tokens (l'unité de mesure de la mémoire d'un chatbot). Avec un total d'un million, Gemini impressionne sur le papier mais échoue sur de nombreuses tâches sollicitant cette mémoire gigantesque et affiche des résultats décevants sur des tests de code.

Le chatbot a pour lui son intégration aux services de Google, tels que Google Workspace, Gmail, Google Search, et Google Photos, ce qui le rend extrêmement pratique pour les utilisateurs déjà investis dans l'écosystème Google, et la firme de Mountain View compte bien continuer à aller dans ce sens si l'on s'en tient à ses récentes annonces.

3. Claude AI : au coude-à-coude avec ChatGPT

Claude est la solution d'Anthropic, d'anciens chercheurs et développeurs d'OpenAI. Le service de chatbot qui a rapidement attiré l'attention et les investissements de grands noms de la tech comme Google et Amazon. Depuis son lancement en mars 2023, Claude a été conçu pour traiter de grandes quantités d'informations et accomplir des tâches cognitives complexes, telles que la créa-

tion de sites web en HTML et CSS, la détection de bugs dans des bases de code complexes, et la traduction en temps réel entre différentes langues. Parmi les modèles de Claude, le Sonnet 3.5 se distingue particulièrement par sa capacité à gérer jusqu'à 200 000 tokens, ce qui permet des analyses détaillées et des réponses précises sur de longues chaînes de texte. Ce modèle est particulièrement adapté aux tâches nécessitant une grande profondeur de compréhension et de génération de contenu.

Claude 3.5 Sonnet est également reconnu pour ses capacités de reconnaissance d'image améliorées. Il peut analyser et transcrire des images, y compris des notes manuscrites, des graphiques et des photos, avec une précision remarquable qui le place au niveau de ChatGPT. Cependant, Claude pêche par son absence de connexion au web en temps réel, bien qu'il compense cette limitation par une base de connaissances étendue et actualisée jusqu'en avril 2024 avec Sonnet 3.5. Il faudra aussi composer avec des performances légèrement en deçà de ChatGPT si vous conversez avec lui en français, d'autant que l'interface n'est pas encore traduite dans la langue de Molière.

4. Poe : pas un, mais DES chatbots

Au lieu de se limiter à un seul modèle, Poe permet aux utilisateurs d'accéder à une variété de chatbots, incluant des modèles populaires tels que ChatGPT, Claude, et bien d'autres. Cette plateforme offre une flexibilité sans précédent en rassemblant des modèles souvent réservés aux développeurs, ce qui en fait une option particulièrement puissante pour les utilisateurs cherchant à maximiser les capacités de génération de texte. Par exemple, Poe propose une version de GPT-4 avec une capacité de 128 000 tokens, alors que la version standard disponible via ChatGPT est limitée à 16 000 tokens.

Cependant, cette flexibilité a un coût. L'utilisation de Poe nécessite souvent l'abandon de certaines fonctionnalités natives des services auxquels les modèles sont liés. Par exemple, les utilisateurs de ChatGPT sur Poe ne bénéficient pas de la recherche web en temps réel ou des GPTs

personnalisés disponibles sur la plateforme originale de ChatGPT. Cette limitation peut être un inconvénient pour ceux qui dépendent de ces fonctionnalités spécifiques. Néanmoins, pour les utilisateurs cherchant à exploiter pleinement la puissance des modèles d'IA avancés, Poe.com offre une solution robuste.

5. Perplexity : un moteur de recherche avant d'être un chatbot

Perplexity AI est un moteur de recherche conversationnel, fondé en 2022 par des anciens chercheurs d'OpenAI et de Meta. Contrairement aux moteurs de recherche traditionnels qui se basent sur l'appariement de mots-clés et l'analyse de liens, Perplexity AI utilise le traitement du langage naturel pour comprendre le contexte et l'intention derrière les requêtes des utilisateurs. Cela permet de fournir non seulement une liste de liens, mais aussi des réponses complètes accompagnées de sources citées. Perplexity combine les meilleures fonctionnalités de ChatGPT et de Google, offrant une interface de chat similaire à celle de ChatGPT et une section « Related » similaire aux suggestions de recherche de Google.

L'un des principaux avantages de Perplexity AI est sa capacité à fournir des réponses détaillées et contextuelles, ce qui en fait un outil précieux pour la recherche, le développement professionnel et la création de contenu. Il est particulièrement adapté pour répondre à des questions complexes et aléatoires, allant de « Comment fabriquer un cerf-volant maison ? » à des requêtes plus techniques et professionnelles. Cependant, bien que Perplexity offre une expérience utilisateur unique, il n'est pas encore prêt à remplacer entièrement Google. Par exemple, pour des requêtes géo-sensibles comme « boulangerie près de chez moi », Perplexity peut ne pas fournir des résultats aussi précis que Google. De plus, bien que Perplexity soit gratuit, l'accès à des fonctionnalités avancées et des modèles plus puissants nécessite un abonnement payant à 20 \$ par mois. Cela inclut un accès illimité à des modèles avancés comme GPT-4 et Claude 3 Opus, ainsi qu'un meilleur support pour les images et les fichiers.

Google AI Overviews est déployé dans le monde entier... sauf en Europe

Les résultats de recherche générés par intelligence artificielle sont en train d'être déployés dans le monde, sauf dans l'Union européenne pour le moment. Google a pris depuis bien longtemps déjà le virage de l'intelligence artificielle et compte bien aller le plus vite possible pour proposer ses outils à l'ensemble de ses utilisateurs. Si Gemini, l'assistant IA de la marque, s'invite déjà dans de nombreux smartphones Android, à commencer par les derniers Pixel 9 et Pixel 9 Pro, Google s'attaque maintenant à un autre chantier, et de taille : son moteur de recherche.

L'IA générative arrive dès aujourd'hui sur le site web de Google pour améliorer la qualité des réponses envoyées et synthétiser les différents éléments récupérés sur Internet. Malheureusement, tout le monde n'y aura pas accès tout de suite.

Des résumés générés par IA pour répondre à toutes les questions

AI Overviews est le nom donné à ce nouvel outil intégré au moteur de recherche. L'idée générale derrière cette technologie est de changer la manière dont on obtient une réponse

de la part de Google à une question posée dans la boîte de recherche. Google comprend depuis quelque temps les questions posées en langage naturel, mais n'affiche toujours qu'une liste de liens, classés par pertinence par un algorithme. AI Overviews va synthétiser les différents éléments de réponse dénichés sur les sites les plus pertinents et les résumer en quelques paragraphes affichés en haut de page pour faire gagner du temps aux utilisateurs. Si la synthèse de texte est une compétence classique de toutes les technologies d'intelligence artificielle,

Google l'applique au Web tout entier et se donne un avantage considérable par rapport à un ChatGPT plus limité dans ses réponses. Pour l'utilisateur, le gain de temps est massif. Plus besoin de cliquer sur un site et de lire une ou plusieurs pages pour obtenir une réponse.

Google snobe l'UE pour éviter une enquête sur ses pratiques liées à l'intelligence artificielle

Après plusieurs mois de test et un lancement en août sur le territoire américain, Google annonce au-

jourd'hui qu'AI Overviews est désormais disponible dans plus de 100 pays dans le monde, mais pas en France. Plus largement, c'est l'Union européenne qui est snobée par Google dans son intégralité. Le moteur de recherche ne donne pas la raison de cet oubli volontaire, mais il a sûrement à voir avec la régulation mise en place par l'Union européenne. Les géants de la tech sont échaudés par les différents systèmes de contrôle mis en place par la Commission européenne, comme le RGPD, ou plus récemment le DMA et le DSA.

Mots fléchés

Employée des PTT	↓	Abris pour bestiaux	↓	Pieds argotiques	↓	Arrêt organique	↓	Fabrication	↓	Patriarche biblique	↓	Terre argileuse	↓
Progénitures	↓					Troisième personne du pluriel	↓	Coupas le chef	↓	Langue du nord	→		
	↓									Groupe de rap	↓		
Fondent		Relatif à l'agriculture		Métal plus précieux que l'or	→							Défunte	
	↓	↓		↓							Marque de dédain	→	
											Englouties	↓	
Abri rudimentaire	→					Métallisées	→						
Calme	↓												
	↓							Argent	→	Déshabillée	→		
								Pâté		Pactole	↓		
Chef éthiopien	→			Petite classe		Mouche africaine	→						Bien prononcer
Monnaies roumaines	↓			↓		Athlète	↓						
	↓		Propre aux apôtres		Sélénium	→		L'Estonie en VO		Île française	→	Grande école	↓
Ville de Syrie	↓	Style de musique	→					↓					
	↓	Femelles de félidés	↓		Retenir	→							
	↓			Trou de peau	→					Perçoit	→		
				Cérium	↓								
Gamin		Langue du midi	→		Fricassai	→							
	↓	Pronom personnel	↓										
	↓				Puissant explosif	→				Vient de rire	→	Figure géométrique	
					Suceurs de sang	↓				Plante textile	↓		
Précis	→			Vieux devant une voyelle	→								
Auteur de rumeurs	↓									Monnaie d'or	→		
	↓	Prénom scandinave	→					Malko Linge y travaille de temps en temps	Parmi	Note de musique	→		
								↓	↓	Effronté	↓		
Pétillant italien		Style de musique		Bienfaiteur	→						Néon	→	
	↓	↓									Étonnante	↓	
	↓			Héros de Brecht		Indium	→			Veille	→		
						Dépêche journalistique	↓			Id est	↓		
Mijoter de nouveau	Sport	→		↓								Mince	Patrie de Brassens
	Quote-part	↓										↓	↓
	↓						Réputations	→					
							Général confédéré	↓					
Sumom d'un révolutionnaire marxiste	→			Pour lui	→					Exécutée	→		
Grâce de Dieu	↓			Lieu de fouilles	↓					Calcium	↓		
	↓			Élimée	→				Entouré de	→			
Chanteuse française (Michèle)	→				Guerrière de fiction	→				Trompée	→		

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols de et vers Bamako le 2 décembre prochain

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé hier dans un communiqué, la reprise des vols de et vers la capitale malienne Bamako, le 2 décembre prochain. «Air Algérie a le plaisir d'annoncer la reprise de ses vols de et vers Bamako, la capital du Mali, à partir du 2 décembre 2024», est-il indiqué dans le communiqué. La compagnie aérienne nationale avait suspendu le 17 septembre dernier tous ses vols reliant Alger à Bamako, en raison de la fermeture de l'espace aérien du Mali.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 31 octobre 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Transport gratuit pour assister au défilé militaire

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mercredi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif de transport gratuit (aller-retour) depuis toutes les communes de la capitale pour les citoyens et familles désirant assister au défilé militaire organisé dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre. Les bus commenceront à circuler à partir de 6h30 jusqu'à 8h00, a précisé la même source.

COOPÉRATION

Le Vice-président de la Douma russe en visite officielle en Algérie

Une délégation parlementaire russe conduite par le Vice-président de la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Vladislav Davankov, a entamé, hier, une visite officielle de trois jours en Algérie, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La délégation russe aura "des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement et des rencontres avec nombre de hauts responsables de l'Etat", précise la même source.

70e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

Le MDN consolide ses canaux de communication sur les réseaux sociaux

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, mercredi, que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés, à partir du 1er novembre, par la création d'autres comptes officiels et ce, à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, indique le ministère dans un communiqué.

"A l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, le ministère de la Défense nationale (MDN) annonce que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés par la création de comptes officiels sur les plateformes X, YouTube et TikTok à partir du 1er novembre 2024", précise la même source. "Cette initiative s'inscrit dans le cadre

de la démarche visant à se mettre au diapason des nouvelles technologiques dans le domaine de la communication, à même de renforcer la stratégie communicationnelle globale du MDN, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale à travers des canaux officiels", note le communiqué.

DÉCÈS DU MOUDJAHID TAHAR ZBIRI

Le président de la République adresse ses condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mercredi, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et colonel Tahar Zbiri, chef de la wilaya historique I et ancien membre du Conseil de la nation, décédé à l'âge de 95 ans. "L'Algérie vient de perdre, à la veille de la célébration du 70e anniversaire de la Guerre de libération, l'un des grands chefs de la glorieuse Révolution qui se sont sacrifiés

corps et âme pour notre indépendance", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, le président de la République adresse ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Les BRICS+ : une attraction et de nouveaux défis

Les succès se succèdent pour les BRICS, la force d'attraction se consolide, les candidatures à l'adhésion se multiplient, de l'autre côté, celui du Grand Occident, les peurs s'installent et les stratégies de faire barrage à la dynamique des BRICS se préparent.

Au lendemain de la 16ème session (Kazan, 22-24/10/2024), le succès devient lourd à porter par les fondateurs, a-t-on atteint le niveau de maturité qui permet d'aller plus loin dans l'accueil de nouveaux adhérents, dans les questions à prendre en charge et surtout dans la manière d'organiser le « Club ». Ce dernier devient très visible et surtout très surveillé, alors de nouveaux enjeux se dessinent. Les questions sur les domaines d'intervention demeurent les plus importantes pour l'avenir. Faut-il rester dans le champ économique, ou élargir le champ vers les questions géopolitiques voire sociétales ?

La puissance du groupe est maintenant avérée. Il représente 45% de la population mondiale, 36/38% du PIB mondiale et un potentiel énorme en matière de ressources naturelles (énergie, terres rares, ...) et en diversités écologiques.

Le BRICS a eu aussi ses revers depuis son élargissement à 10 membres. D'abord c'est l'Argentine qui ne rejoint pas le groupe suite à l'élection d'un nouveau président ultra libéral et surtout totalement inféodé aux Etats Unis ; ensuite c'est au tour de l'Arabie Saoudite, nouvellement admise en 2023, de briller par l'absence de son « Roi » MBS à la 16ème session d'octobre 2024 ; ici aussi l'influence des USA n'est pas à exclure. Cela fait partie des ripostes des USA et de l'Occident au succès de la nouvelle organisation. Mais il a eu aussi des succès inimaginables sur le plan géopolitique. La résolution de différends ou au moins l'amorce de dialogues dans ce sens. C'est le cas notam-

ment de la reprise du dialogue entre la Chine et l'Inde sur un litige frontalier dans le Bengale, la rencontre entre les présidents Azerbaïdjanais et son homologue Arménien, ou encore l'acceptation par la Russie d'un plan de règlement du conflit Ukraine-Russe présenté par la Chine et le Brésil. L'apparent succès du sommet des BRICS à Kazan ne se reflète pas dans le communiqué final. La déclaration finale du sommet publiée mercredi après-midi est en revanche restée à un stade souvent vague. Dans le domaine économique, la Russie n'avait officiellement pas mis la barre très haut et de fait, rien de concret n'a donc été décidé au sujet d'un système financier alternatif. Le texte de 43 pages au total a notamment listé des engagements sans limites de temps du type : « Nous convenons d'examiner la possibilité de mettre en place un système BRICS de paiement transfrontalier indépendant. » Suivi de cette précision : « Il ne s'agit en aucun cas de prétendre remplacer le système en place, mais de compléter les infrastructures existantes. »

Il semble que les fondateurs de l'organisation sont eux même surpris par la dynamique créée et par l'enthousiasme des pays du Sud pour rejoindre cette organisation, vue comme une revanche de l'histoire sur l'Occident hégémonique, arrogant, prédateur et surtout devenu autiste aux problèmes du Sud. Les institutions internationales nées dans l'après guerre ne sont plus représentatives ni des pays du sud ni capables de prendre en charge les besoins de ces pays en matière de développement, au contraire elles sont vues comme des instruments au seul service de l'Occident dominant. D'ailleurs le communiqué final insiste sur nécessité de réformer le système en place en prenant soin de ne pas aller à un changement radical mais en se limitant à la gouvernance mondiale en accordant

plus de droits, plus de sièges dans les instances dirigeantes au profit du Sud. Face à cette dynamique créée par le mouvement BRICS et les attentes exprimées par le désir d'adhésion de plusieurs Etats de tous les continents, les défis pour les fondateurs sont nombreux à commencer par la définition des règles et des grands principes pour renforcer la cohésion du groupe dont les conflits entre les membres sont encore vivants : Chine/Inde, Egypte/Ethiopie, Arabie Saoudite/Iran ou Iran/Emirats. La décision de ne pas faire entrer de nouveaux membres à part entière semble être liée à cette difficulté d'organiser le fonctionnement du groupe en l'absence de règles précises. Certains membres fondateurs sont plus favorables à une plus grande ouverture vers de nouveaux adhérents, c'est le cas de la Chine, alors que d'autres sont plutôt favorables à une consolidation du groupe fondateur avant toute ouverture, c'est la position, entre autres, de l'Inde. La création d'un groupe de membres/partenaires, une espace de « salle d'attente », semble être le compromis entre les deux positions des membres fondateurs. Aussi, la pratique du droit de veto à l'égard des candidats à l'adhésion par les membres fondateurs est déjà critiquée et renvoie à des pratiques au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette question de droit de veto ou de statut privilégié des membres fondateurs se posera un jour si l'on veut être plus crédible et plus conforme aux règles universelles d'équité entre les membres sans distinction, sinon on reproduira le système en place très critiqué et très hégémonique par un autre système identique à part le changement des acteurs. Les membres fondateurs sauront-ils être à la hauteur de ce challenge de donner les mêmes droits à tous les adhérents. L'avenir nous le dira.